



Préparation du Premier Rapport sur l'État des Ressources Zoogénétiques dans le Monde



Directives pour l'Établissement des Rapports Nationaux



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. Les informations ci-après peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Chef du Service des publications et du multimédia, Division de l'information, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie ou, par courrier électronique, à copyright@fao.org

© **FAO 2001**



Préparation du Premier Rapport sur l'État des Ressources Zoogénétiques dans le Monde



Directives pour l'Établissement des Rapports Nationaux

TABLE DES MATIÈRES

		Paragraphe
I.	INTRODUCTION	1
II.	GÉNÉRALITÉS, CONTEXTE ET MANDAT	4
III.	OBJECTIFS, PORTÉE ET STRUCTURE PROPOSÉS POUR LES RAPPORTS NATIONAUX	13
	A. Objectifs	
	B. Portée des rapports nationaux et questions à traiter	
	C. Structure des rapports nationaux	
IV.	PROCESSUS INTERACTIF DE PRÉPARATION DES RAPPORTS NATIONAUX	27
	A. Système d'information et d'appui - DAD-IS	
	B. Communications et formation régionales	
	C. Centres de coordination nationaux pour les ressources zoogénétiques	
	D. Processus d'établissement des rapports nationaux	
V.	ÉLABORATION DES RAPPORTS NATIONAUX	42
	Partie 1. Évaluer l'état de la diversité biologique agricole dans le secteur de l'élevage du pays	42
	1.1 Aperçu des systèmes de production animale du pays et de la diversité biologique animale connexe	
	1.2 Évaluer l'état de la conservation de la diversité biologique des animaux d'élevage	
	1.3 Évaluer l'état d'utilisation des ressources zoogénétiques pour l'élevage	
	1.4 Identifier les principales caractéristiques et les domaines importants de conservation et d'utilisation des ressources génétiques	
	Partie 2. Analyser l'évolution de la demande dans le secteur de la production animale nationale et son incidence sur les politiques, stratégies et programmes nationaux en matière de ressources zoogénétiques	48
	2.1 Examiner les politiques, stratégies, programmes et méthodes de gestion passés (dans la mesure où ils concernent les ressources zoogénétiques)	
	2.2 Analyser les demandes et les tendances futures	
	2.3 Examiner d'autres stratégies de conservation, d'utilisation et de mise en valeur des ressources zoogénétiques	
	2.4 Définir, pour l'avenir, les politiques, stratégies et plans nationaux de gestion, de conservation, d'utilisation et de mise en valeur des ressources zoogénétiques	

Partie 3. Examiner l'état des capacités nationales et évaluer les besoins futurs de renforcement des capacités	54
3.1 Évaluation des capacités nationales	
Partie 4. Identifier les priorités nationales pour la conservation et l'utilisation des ressources zoogénétiques	57
4.1 Priorités nationales trans-sectorielles	
4.2 Départager les priorités nationales du point de vue des espèces, des races, des régions et des communautés rurales d'un pays	
Partie 5. Formuler des recommandations visant le renforcement de la coopération internationale dans le domaine de la biodiversité des animaux d'élevage	60
5.1 Recommandations	
Partie 6. Autres éléments qu'il est proposé d'inclure dans le rapport national	61
6.1 Préparation du rapport national	
6.2 Résumé analytique	
6.3 Annexes	
6.4 Études de cas	
6.5 Informations confidentielles	
VI. OBSERVATIONS FINALES ET SUGGESTIONS SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES	66
	<i>Page</i>
<i>Annexe 1</i>	
Questions générales pouvant aider à la préparation des rapports nationaux	29
<i>Annexe 2</i>	
Définitions conçues pour les rapports des pays en développement et pour la soumission de données connexes	57

PRÉPARATION DU PREMIER RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE

DIRECTIVES POUR L'ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS NATIONAUX

I. INTRODUCTION

- 1 Les ressources génétiques constituent le bien le plus précieux et le plus important d'un point de vue stratégique dont sont dotés les pays. Dans bon nombre d'entre eux, il y a des espèces et des races animales indigènes qui pourraient éventuellement contribuer beaucoup plus qu'elles ne le font actuellement à la production alimentaire et agricole et satisfaire des besoins humains beaucoup plus vastes. La FAO et sa Commission intergouvernementale sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA), qui compte 161 membres et qui est la principale instance internationale chargée d'élaborer des politiques dans ce domaine, ont demandé que soit préparé selon un processus laissé à l'initiative des pays, le premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde*. Ce rapport servira à définir les priorités nationales, régionales et mondiales, ainsi que l'assistance nécessaire pour maintenir et accroître la contribution que les ressources zoogénétiques apportent à l'alimentation et à l'agriculture.
- 2 L'objectif final de ce travail est de créer des capacités nationales et d'instaurer une coopération internationale permettant de renforcer durablement les systèmes de production animale. Cela sera possible grâce à l'utilisation et à la mise en valeur rationnelles de ressources zoogénétiques adaptées localement, tandis que seront pris en compte les contraintes et les possibilités générées par l'accroissement de la demande sur le secteur de l'élevage ainsi que l'évolution des climats, des maladies et des technologies.
- 3 Les présentes directives sont destinées à aider les pays à élaborer leur rapport national sur les ressources zoogénétiques qui servira de base au premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde*. Il ne faudra pas s'en tenir à une simple description des ressources, mais analyser et rendre compte de l'état de ces ressources et des capacités à les gérer, tirer les leçons des expériences passées et identifier les problèmes et les priorités. Le Rapport offrira également la possibilité de regarder vers l'avenir en établissant des prévisions des besoins, des demandes, des tendances et des besoins nationaux de renforcement des capacités dans tous les domaines de la gestion des ressources zoogénétiques. S'il est indispensable de comprendre l'état des ressources et des capacités à les gérer, les rapports nationaux doivent également analyser les politiques sous-jacentes qui ont une incidence à la fois sur ces ressources et sur ces capacités.

II. GÉNÉRALITÉS, CONTEXTE ET MANDAT

- 4 En 1990, le Conseil de la FAO a recommandé de préparer un programme global de gestion durable des ressources zoogénétiques au plan mondial. Une réunion d'experts tenue en 1992 et des réunions ultérieures des organes directeurs de la FAO ont donné l'impulsion nécessaire pour amorcer l'élaboration de la Stratégie mondiale de gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage (Stratégie mondiale) en 1993. La signature du programme Action 21 de la CNUED et la ratification de la Convention sur la diversité biologique ont encouragé plus avant l'élaboration et la conception de cette Stratégie. En 1995,

le Comité de l'agriculture de la FAO a réexaminé les premières étapes du processus de mise en route et le Conseil a approuvé la Stratégie, reconnaissant la nécessité d'y associer l'ensemble des parties prenantes et de mobiliser des fonds supplémentaires de sources extrabudgétaires pour garantir le perfectionnement et l'application réussis de la Stratégie.

5 Au sein de la FAO, le mandat de la Commission des ressources phylogénétiques a été élargi en 1995 et étendu aux ressources zoogénétiques. En 1996, l'importance des ressources zoogénétiques et de la Stratégie mondiale a été reconnue à la fois au Sommet mondial de l'alimentation et à la troisième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. La Conférence de la FAO a demandé au Directeur général de créer un Groupe *ad hoc* d'experts des ressources zoogénétiques, qui s'est réuni du 7 au 9 janvier 1997, pour préparer les futurs travaux d'un groupe technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Le Groupe *ad hoc* a souligné qu'il importait de mettre en place un mécanisme intergouvernemental solide pour favoriser et encourager une meilleure gestion des ressources zoogénétiques aux plans mondial, régional et national. À sa septième session, en mai 1997, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA) a décidé de créer un Groupe de travail technique intergouvernemental subsidiaire sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Le Groupe de travail a reçu pour mandat d'adresser à la huitième session ordinaire de la Commission en 1999 des recommandations concernant le perfectionnement de la Stratégie mondiale (voir le Tableau 1 qui contient un schéma des éléments constitutifs de la Stratégie).

6 Le Groupe technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture s'est réuni pour la première fois du 8 au 10 septembre 1998. Il a recommandé:

'que la FAO devrait coordonner l'élaboration, impulsée par les pays, d'un Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde, qui fournirait une évaluation de programmes nationaux concernant les ressources zoogénétiques et de l'état des ressources zoogénétiques pour l'élevage.'

7 *Le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques a également décidé qu'il était nécessaire de préparer, en consultation avec les pays, des directives qui serviront à la collecte et à la compilation des données et informations existantes, aux fins de l'établissement du **Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde**. Il a aussi recommandé de perfectionner le Système d'information sur la diversité des animaux d'élevage (DAD-IS) pour aider les pays dans le processus d'élaboration.*

8 La Commission sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, le Comité de l'agriculture et le Conseil de la FAO ont approuvé ultérieurement ces recommandations.

- 9 En outre, à sa cinquième réunion, la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique a approuvé le programme de travail pluriannuel sur la diversité biologique agricole (par sa décision V/5 sur la diversité biologique agricole) contribuant ainsi à l'application de la décision III/11 qu'elle avait prise antérieurement. Les quatre éléments du programme de travail, à savoir évaluations, gestion souple, renforcement des capacités et intégration, ont été élaborés compte tenu de la nécessité de tirer parti des plans d'action, programmes et stratégies internationaux existants qui avaient été adoptés par les pays; le programme souligne en particulier le rôle de la Stratégie mondiale de gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage. Le processus du Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde contribuera directement à l'application de cette décision.
- 10 L'élaboration des directives s'inscrit dans le cadre d'un processus consultatif. La FAO l'a amorcé en réunissant plusieurs réunions d'experts informelles qui ont formulé des avis sur la forme et le contenu des directives. Sur la base de ces avis, la FAO a préparé des projets de directives qui ont été envoyés aux coordonnateurs nationaux pour les ressources zoogénétiques pour examen et observations écrites. A l'occasion d'un atelier d'orientation qui a eu lieu en septembre 2000, les coordonnateurs nationaux de toutes les régions du monde, d'autres experts nationaux, des personnels de la FAO et des consultants ont réexaminé à nouveau les projets de directives. Les observations des coordonnateurs nationaux et les conseils des participants à l'atelier ont été regroupés dans un document d'information qui a été distribué à la deuxième session du Groupe de travail intergouvernemental sur les ressources génétiques qui a aussi eu lieu en septembre 2000.
- 11 Pendant sa deuxième session, le Groupe intergouvernemental a formulé plusieurs recommandations concernant l'élaboration des rapports nationaux. Il a recommandé la finalisation dans les meilleurs délais des directives et des principales fonctions du DAD-IS afin d'aider les pays à préparer leur rapport national. Le Groupe a aussi recommandé que tous les pays qui ne l'ont pas encore fait établissent leur centre de coordination national et selon que de besoin créent un centre de coordination régional pour faciliter la préparation des rapports nationaux.
- 12 **Les rapports nationaux seront des documents officiels. Afin que la FAO puisse s'en servir lorsqu'elle élaborera le premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde*, ceux-ci devront avoir été approuvés par le gouvernement de chaque pays.**

Tableau 1. Éléments constitutifs de la Stratégie mondiale de gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage

Composantes:	Mécanisme Intergouvernemental	Infrastructure de planification et de mise en oeuvre axées sur le pays	Programme de travail technique	Rapports et évaluation
Éléments:	<p>La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture</p> <p>Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques</p> <p>Gouvernements nationaux</p>	<p>Coordonnateur mondial</p> <p>Coordonneurs régionaux</p> <p>Coordonneurs nationaux</p> <p>Mécanisme pour la participation des donateurs et des parties prenantes</p> <p>DAD-IS</p>	<p>Plans nationaux de gestion des ressources zoogénétiques</p> <p>Intensification durable</p> <p>Caractérisation</p> <p>Conservation</p> <p>Communication</p> <p>Plan d'urgence et d'intervention</p>	<p>Premier rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde</p> <p>Rapports nationaux</p> <p>Suivi au niveau national et mondial</p> <p>Liste mondiale de surveillance - Système d'alerte rapide</p>
Renforcement des capacités:	<p>Formation et enseignement</p> <p>Transfert de technologie</p>	<p>Directives</p> <p>Recherche</p>	<p>Gestion des données et des information</p> <p>Communications et coordination</p>	
Assistance technique:	<p>Experts de la FAO</p> <p>Réunion d'experts</p> <p>Recherche</p>	<p>Groupe informel d' experts</p> <p>Logiciel perfectionné d'information</p>	<p>Cadres</p>	

III. OBJECTIFS, PORTÉE ET STRUCTURE PROPOSÉS POUR LES RAPPORTS NATIONAUX

A. OBJECTIFS

13 Les **objectifs globaux** des rapports nationaux et en fin de compte du premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* consistent à :

- a) analyser et présenter l'état des ressources zoogénétiques, leur statut et leur évolution ainsi que leur contribution actuelle et potentielle à l'alimentation, à l'agriculture et au développement rural;
- b) évaluer l'état des capacités des pays à gérer ces ressources indispensables, afin de définir les priorités aux fins du renforcement de ces capacités;
- c) identifier les priorités nationales devant faire l'objet de mesures dans le domaine de la conservation et de l'utilisation durable des ressources zoogénétiques et les besoins connexes de coopération internationale.

14 Les **objectifs spécifiques** des rapports nationaux doivent tenir compte des problèmes et besoins particuliers du pays. Ils doivent viser des intérêts très divers dans le domaine des ressources zoogénétiques afin d'inciter les parties prenantes à participer à la préparation des rapports nationaux. Ils ne seront pas tous nécessairement réalisables dans le court terme ni applicables à tous les pays. Les objectifs spécifiques qui ont pour but de sensibiliser aux avantages liés à la préparation d'un rapport national consistent à :

fournir aux gouvernements et aux parties prenantes des informations systématiques sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture du pays, qui leur serviront à prendre des décisions en matière de politiques générales et de gestion;

établir des données et des informations de référence indispensables sur l'état de la diversité zoogénétique, qui mettent en évidence les lacunes et aident à fixer les priorités nationales, régionales et globales pour la gestion des ressources zoogénétiques, dans le cadre de l'objectif global consistant à réaliser et à maintenir la sécurité alimentaire mondiale ;

évaluer les capacités des organismes publics et privés ainsi que celles des agriculteurs et des communautés indigènes et locales à gérer, individuellement ou collectivement, ces ressources, afin de définir des priorités aux fins du renforcement des capacités nationales;

- évaluer le rôle et la valeur des races locales ou introduites, l'impact des systèmes agricoles traditionnels sur les ressources zoogénétiques ainsi que le rôle

et l'importance des femmes, des hommes et des enfants dans la gestion de ces ressources;

- évaluer les méthodes et techniques actuellement utilisées, ou disponibles, pour mieux comprendre la valeur des ressources et les utiliser, les mettre en valeur et les conserver de manière plus rationnelle et durable, compte tenu des connaissances indigènes et locales;
- encourager la mise en réseaux afin de sensibiliser davantage aux nombreux rôles et valeurs des ressources zoogénétiques et favoriser ainsi l'utilisation, la mise en valeur et la conservation rationnelles de ces ressources;
- fournir des éléments permettant d'améliorer les réseaux existant entre pays partageant des ressources zoogénétiques ou ayant des systèmes ou des problèmes de production similaires;
- favoriser la communication et une meilleure coopération entre réseaux et à l'intérieur de ces réseaux, et entre organisations gouvernementales et non gouvernementales s'occupant de la gestion des ressources zoogénétiques;
- identifier les principales orientations des futurs politiques et programmes nationaux et définir les priorités à l'intention des gouvernements et de toutes les parties prenantes (y compris les communautés indigènes et locales) qui s'occupent de ressources zoogénétiques;
- identifier des situations qui pourraient nécessiter une intervention d'urgence lorsqu'**elles ont un rapport direct** avec la gestion des ressources zoogénétiques du point de vue du bien-être et de la santé des animaux, de l'impact sur l'environnement ou d'autres questions;
- aider les agriculteurs, les communautés indigènes et locales à identifier les ressources zoogénétiques qui sont de nature à accroître la production, la productivité et la qualité des produits et à améliorer la capacité d'adaptation du cheptel utilisé, dans tous les milieux de production existants;
- améliorer la capacité à établir des rapports sur les ressources zoogénétiques par de meilleures communications et capacités d'organisation et fournir une base d'informations plus étoffée qui favorisera le suivi à long terme, la définition des priorités et l'élaboration régulière de rapports sur les ressources zoogénétiques;
- améliorer les connaissances sur l'état de races qui sont pour le moment sans intérêt pour les agriculteurs et de races sauvages apparentées aux animaux domestiques, afin de jeter les bases d'un système mondial d'alerte et d'intervention rapi-

de pour les ressources zoogénétiques menacées d'extinction, et identifier les possibilités d'utilisation future de ces ressources;

- repérer les situations qui pourraient nécessiter une intervention d'urgence afin d'éviter la perte de ressources zoogénétiques.

B. PORTÉE DES RAPPORTS NATIONAUX ET QUESTIONS À TRAITER

15 Le premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* traitera des espèces **aviaires** et **mammaliennes** qui présentent un intérêt pour l'alimentation et l'agriculture. Pour chaque espèce, on distinguera les populations naturelles ou sauvages et les races, y compris les populations décrites comme variétés locales, lignées de sélection, populations primaires, races normalisées et tout matériel génétique de ces populations conservé *in vivo* et *in vitro*.

16 Lorsqu'ils prépareront leur rapport national, les pays souhaiteront peut-être aborder l'étude d'espèces autres que les espèces aviaires et mammaliennes présentant un intérêt pour l'alimentation et l'agriculture pour répondre à des besoins particuliers mais **ces espèces ne seront pas traitées** dans le premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde*. Il est recommandé que les rapports nationaux étudient les ressources zoogénétiques proprement dites mais également les aspects suivants:

- diversité biologique agricole;
- systèmes et milieux de production dans lesquels ces ressources sont utilisées;
- gamme de produits et services qu'elles offrent;
- schémas de consommation et habitudes socioculturelles qui leur sont associées, fonctions écologiques qu'elles aident à préserver;
- rôle des ressources zoogénétiques dans les structures et processus de production agricole et pour la sécurité alimentaire du pays.

Le rapport **ne doit pas** décrire tous les aspects du secteur de la production animale du pays, mais il doit mettre en évidence les éléments qui ont un rapport direct avec la compréhension, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques.

17 Conformément à la Stratégie mondiale de gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage (Tableau 1), **la gamme d'activités qu'il faudra traiter** dans le rapport national ne devra pas se limiter aux activités de conservation des ressources zoogénétiques *in situ* et *ex situ*, à leur caractérisation et à leur évaluation. Le rapport devra également étudier l'utilisation des ressources dans les systèmes de production et l'amélioration génétique

aux fins de la mise en valeur du cheptel, la recherche, la mise au point et le transfert de technologies, l'enseignement et la formation, les systèmes d'information sur les ressources zoogénétiques (y compris les mécanismes d'alerte et d'intervention rapide et les opérations d'urgence connexes) et les structures institutionnelles et réglementaires nationales qui régissent ces activités (*voir les définitions de ces termes dans l'Annexe 2*). Les activités **ne** doivent **pas** se limiter au secteur public mais concerner toutes les parties prenantes qui s'occupent de ressources zoogénétiques: secteur privé, ONG et plus particulièrement les associations d'agriculteurs.

18 Bien que la gamme des activités et parties prenantes qui sera l'objet du rapport national soit assez vaste, il **n'est** / prévu de rechercher de nouvelles informations, par exemple en réalisant d'autres études ou recherches ou en organisant d'autres travaux sur l'utilisation des races. **Le rapport national devra plutôt puiser dans les données existantes** qui seront regroupées et analysées, en utilisant les différentes sources offertes par les diverses parties prenantes à l'intérieur du pays.

19 De plus, il est recommandé que le rapport national s'en tienne aux éléments descriptifs qui sont indispensables pour:

- évaluer les progrès;
- identifier les problèmes et les lacunes; et
- soutenir les processus de définition des politiques, priorités et besoins connexes aux fins d'autres activités.

Par exemple, des informations détaillées sur les caractéristiques et les performances des races locales seront introduites dans le système national d'information et dans le DAD-IS de la FAO (*voir également le paragraphe 55*), alors que le rapport national fournira **avant tout la liste des races**, notamment celles qui ont été caractérisées, évaluées, celles qui sont menacées ou dans une situation critique, etc. De même, un pays souhaitera peut-être donner des informations sur ses capacités d'enseignement dans le domaine des ressources génétiques mais il n'aura pas besoin d'énumérer tous les cours organisés ni de recenser les professionnels et techniciens ayant subi une formation. Toutefois, une évaluation des capacités d'enseignement et de formation actuelles ainsi que des besoins futurs serait extrêmement utile pour mettre en évidence les lacunes et fixer les priorités en vue de développer ces deux domaines (*voir également le paragraphe 56*).

20 En ce qui concerne la **période de référence**, il est indispensable d'analyser la situation passée (dix dernières années), actuelle et future (dix prochaines années) pour faire le point et évaluer le potentiel présent et futur du pays dans les domaines de la caractérisation, de l'utilisation, de la mise en valeur et de la conservation des ressources zoogénétiques. Il est important que l'analyse ne se limite pas à une simple description des ressources si l'on

veut que les rapports nationaux et le *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* (Rapport mondial) permettent d'améliorer la gestion et de renforcer les politiques en matière de ressources zoogénétiques et que ces ressources contribuent davantage à l'alimentation et à l'agriculture, ainsi qu'au développement rural.

21 Il faudra donc traiter de **questions stratégiques fondamentales**:

- Quelle est la contribution actuelle des ressources zoogénétiques à l'alimentation et à l'agriculture, ainsi qu'au développement rural?
- Quel est l'état de ces ressources – ressources génétiques et systèmes de production?
- Est-ce que la production et la productivité augmentent, diminuent ou sont stables?
- Comment peut-on améliorer la contribution des ressources zoogénétiques à l'alimentation et à l'agriculture, ainsi qu'au développement rural – quels sont les perspectives et les obstacles?

22 Il est important pendant l'analyse de poser à propos de chaque point qui sera traité les questions stratégiques suivantes:

- **Où en sommes-nous? Que devons-nous faire? Comment atteindre nos objectifs?**

Les directives suggèrent de nombreux points qui doivent être traités mais il **ne** faudra **pas** que les rapports nationaux soient présentés sous forme de réponses à tous les points suggérés (*voir également le paragraphe 68*); ils devront plutôt fournir une analyse de la situation, définir clairement les besoins et offrir des orientations stratégiques pour mieux utiliser, mettre en valeur et conserver les ressources zoogénétiques.

C. STRUCTURE DES RAPPORTS NATIONAUX

23 Comme de nombreux pays prépareront un rapport national, il serait bon que ces rapports soient présentés de façon assez homogène, afin que l'on puisse les compiler facilement pour préparer le *Rapport mondial*. Toutefois, la FAO reconnaît qu'il y a des disparités entre pays à propos de nombreuses questions touchant aux ressources zoogénétiques et qu'il faut en tenir compte dans les rapports nationaux; aussi, tous les aspects ne pourront pas être présentés avec la même uniformité.

24 Conformément aux recommandations du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques, le *Rapport mondial* fournira une évaluation dans trois grands domaines:

a) État de la diversité: évaluation de l'état de la conservation, de l'érosion et de l'utilisation de la diversité biologique agricole des animaux d'élevage et analyse des causes fondamentales;

b) État de la capacité de gestion des ressources zoogénétiques des pays, y compris les politiques, plans de gestion, infrastructures institutionnelles, ressources humaines et équipements existant dans ce domaine;

c) État actuel des connaissances, méthodes et techniques disponibles pour aider les agriculteurs, les éleveurs et les scientifiques à mieux comprendre, utiliser, mettre en valeur et conserver les ressources zoogénétiques et contribuer ainsi à la sécurité alimentaire et au développement rural dans le monde.

25

Le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques a souligné l'importance du **processus** proprement dit dans la préparation du rapport. Ce processus comporte une série d'étapes telles qu'évaluer les activités passées, identifier les problèmes actuels et futurs, élaborer des politiques et programmes appropriés, et recenser les besoins de renforcement des capacités. Il devra aussi permettre de formuler des priorités concernant les futures activités nationales et la coopération internationale. Il est donc proposé que les rapports nationaux soient structurés conformément aux recommandations du Groupe et comportent les cinq grandes parties:

La **Partie 1** doit faire le point sur **l'état des ressources génétiques dans le secteur des animaux d'élevage**, et traiter de la conservation in situ et ex situ, ainsi que des aspects relatifs à l'utilisation et les techniques connexes actuelles utilisées dans le cadre des divers systèmes de production et conditions socio-économiques de chaque pays.

La **Partie 2** doit analyser **l'évolution et l'accroissement de la demande sur le secteur de l'élevage et déterminer les incidences des futures politiques et programmes nationaux concernant la conservation et l'utilisation des ressources génétiques des animaux d'élevage.**

La **Partie 3** doit examiner **l'état des capacités nationales de gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage** et établir **une évaluation globale des besoins de renforcement des capacités**, compte tenu des politiques et programmes futurs exposés dans la Partie 2.

La **Partie 4** doit identifier **les priorités en vue de l'élaboration de meilleurs programmes nationaux sur la conservation et l'utilisation durables des ressources génétiques dans le secteur de l'élevage.** Les priorités nationales pourront couvrir plusieurs domaines d'activités, espèces et races animales, ainsi que les besoins à court et long termes en matière de création d'institutions, de recherche, de conception de systèmes d'information, de définition de politiques générales, de législations et de réglementations.

La **Partie 5** doit contenir **les recommandations** du pays en matière de **coopération internationale** et indiquer les domaines, niveaux et modes de coopération souhaités, les contributions proposées, ainsi que les besoins identifiés.

26 Après l'achèvement des cinq parties principales, il sera peut-être souhaitable de préparer un **résumé** (*voir également le paragraphe 62*).

IV. PROCESSUS INTERACTIF DE PRÉPARATION DES RAPPORTS NATIONAUX

27 Pendant la préparation de leur rapport national, les pays recevront un soutien dans la mesure du possible et compte tenu des ressources à disposition. La FAO a été chargée de coordonner la préparation du premier *Rapport sur l'état des ressources génétiques dans le monde* et apportera donc dans le cadre de la première étape clé du processus son appui à la préparation des rapports nationaux. Il s'agira d'un processus interactif qui est décrit dans les paragraphes ci-après. La FAO encouragera la participation de toutes les parties prenantes conformément aux souhaits de ses membres.

A. Système d'information et d'appui DAD-IS

28 Le système d'information DAD-IS (<http://www.fao.org/dad-is/>) sera perfectionné afin de fournir aux différents pays des outils de gestion et de communication de l'information qui devraient faciliter la préparation des rapports nationaux. En plus d'être la source d'informations sur la caractérisation fondamentale des races, le DAD-IS fournira aux pays ce qui suit:

- une série d'informations pertinentes sur les pays provenant d'autres bases de données de la FAO;
- un système d'appui aux décisions pour aider les pays à planifier et à orienter l'ensemble du processus préparatoire;
- des fonctions de formation pour créer des capacités, y compris un réseau sur les ressources zoogénétiques plus vaste et plus efficace;
- des fonctions permettant d'aider à mobiliser les ressources nécessaires pour élaborer des rapports nationaux utiles;
- des fonctions interactives pour déterminer et associer de façon judicieuse l'ensemble des parties prenantes;
- des fonctions informatiques permettant aux réseaux de parties prenantes dans les pays de regrouper les données et informations utiles;

- des tableaux formatés pour faciliter la présentation claire des informations par les pays;
- un outil informatique d'élaboration de rapports pour faciliter l'avancement du rapport et permettre une participation structurée et large à la préparation des différentes sections; et en dernier lieu,
- un système d'informations et de communications en ligne qui servira au processus de mise à jour régulière et efficace de l'état des ressources zoogénétiques dans le monde.

29 La participation des divers pays à l'ensemble du processus sur *l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* (le processus) et leur utilisation du *module DAD-IS pour l'établissement du Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* (le module) seront fortement encouragées. Cela permettra d'améliorer l'efficacité des analyses, des synthèses et du processus de publication du rapport, ainsi que sa future mise à jour aux plans régional et mondial. Les fonctions de formation seront également utiles aux niveaux régional et mondial. Les pays utilisant le DAD-IS pourront obtenir une aide supplémentaire grâce à un accès direct avec l'animateur du DAD-IS pendant toute la durée du processus préparatoire.

30 Le dossier DAD-IS sera complété par des documents d'information générale (par exemple, la Stratégie mondiale), des documents thématiques et des listes de questions sur des sujets spécifiques qui pourraient contribuer au processus d'analyse et de synthèse des informations au niveau national (*voir également le paragraphe 50*). La liste des questions relatives aux directives a été préparée dans le but d'aider la collecte de données et informations utiles et est reproduite dans l'**annexe 1** (Questions générales pouvant aider à la préparation des rapports nationaux).

B. Communications et formation régionales

31 Les pays seront invités à associer aux **consultations régionales** (réunions et conférences électroniques) les principaux responsables chargés de coordonner la préparation du rapport national, selon les besoins de formation et pour qu'ils puissent:

- se mettre en rapport avec leurs contacts régionaux respectifs ainsi qu'avec le Centre de coordination mondial à la FAO;
- se familiariser avec le processus préparatoire et les directives;
- comprendre les fonctions du *module DAD-IS*;
- soulever des questions de fond et préciser les modalités de préparation;

- acquérir des capacités pour former les autres membres du Comité consultatif national et l'ensemble du réseau national, discuter des priorités;
- et ultérieurement réexaminer la synthèse régionale établie sur la base des rapports nationaux.

C. Centres de coordination nationaux pour les ressources zoogénétiques

32 Chaque pays souhaitant participer au processus préparatoire créera, s'il ne l'a pas déjà fait, un **centre de coordination national** et désignera un **coordonnateur national** (chargé de coordonner la conception du réseau et d'assurer les contacts officiels entre le Centre de coordination national et le Centre mondial). Le Centre de coordination mondial, qui se trouve à la FAO, devra être informé immédiatement après acceptation par le gouvernement de l'invitation à participer au processus d'élaboration du rapport, du nom, de l'adresse postale, de l'adresse du courrier électronique, des numéros de téléphone et de télécopie du coordonnateur national.

D. Processus d'établissement des rapports nationaux

33 Le *module* du DAD-IS devrait aider les pays à mettre en place, guider et surveiller le processus d'établissement des rapports. Étant donné que ce processus comporte des aspects scientifiques et touchant à des questions importantes de politiques générales, on recommande la création d'un **Comité consultatif national** chargé d'identifier les domaines et questions importantes qui auront besoin d'être traitées pendant la préparation du rapport. Dans certains pays, un comité déjà existant pourrait être chargé par le gouvernement de préparer le rapport national et de le présenter au gouvernement pour adoption/approbation. Il est essentiel que la représentation au sein du Comité consultatif national soit aussi diversifiée que possible et que celui-ci mette en place un large réseau permettant à toutes les parties prenantes sans exception de contribuer au rapport national.

34 Il est recommandé que le gouvernement crée d'emblée le Comité consultatif national et qu'il lui soit donné mandat d'élaborer et de présenter le rapport national au gouvernement pour adoption/approbation. Il est recommandé en outre que le Coordonnateur national pour les ressources zoogénétiques fasse partie du Comité consultatif national en qualité de membre ou de secrétaire du Comité, notamment dans les cas où une personne plus expérimentée aura été choisie pour présider le Comité, et que les parties concernées ci-après soient représentées au sein de ce Comité:

- responsable(s) national(aux) compétent(s) chargé(s) de la planification;
- organismes gouvernementaux chargés de l'utilisation et de la conservation des ressources génétiques des animaux d'élevage et d'autres secteurs pertinents (parcours, faune et forêts, politique d'utilisation des terres rurales, cultures locales, industrie et commerce, planification de l'environnement);

- l'ensemble des parties prenantes, notamment le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les agriculteurs et leurs associations, les organismes agricoles et les associations d'élevage, les organismes de recherche et de formation, les organisations internationales ayant leur siège dans le pays ou participant à des activités qui pourraient être utiles.

35 Tous les membres du Comité consultatif national devront étudier soigneusement les directives, comprendre l'objectif et la nature de la tâche, connaître parfaitement bien le *module du DAD-IS* et les outils qu'il offre pour aider au processus d'établissement du rapport et renforcer les capacités.

36 Il est recommandé que le Comité consultatif national charge un petit groupe de rédaction composé des membres du Comité consultatif national, y compris du coordonnateur national, de coordonner les travaux de mise en forme et de rédaction des rapports nationaux et d'établir des liens avec les Centres de coordination régionaux et mondiaux. En outre, il est recommandé que le Comité consultatif national crée un vaste réseau permettant de s'assurer de la participation de ceux qui s'intéressent aux ressources zoogénétiques à toutes les phases de préparation des rapports nationaux, à la collecte de données et d'informations utiles sur la base des Questions générales (annexe 1), et au projet de rapport. Des groupes ou des sous-comités spéciaux pourront être chargés de traiter de thèmes ou de questions spécifiques.

37 Le Comité consultatif national devra se familiariser avec:

- la Stratégie mondiale de gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage;
- les stratégies et politiques nationales associées à l'utilisation et à la conservation durable de la diversité biologique agricole qui pourraient exister;
- les initiatives internationales pertinentes, en particulier le programme Action 21 (chapitre 14) de la CNUED; et
- la Convention sur la diversité biologique.

38 Il est souhaitable que dès le début du processus de planification le Comité consultatif national établisse **la structure et le plan d'ensemble du rapport national, y compris la portée des principales questions de chaque section du rapport, en ne perdant pas de vue les questions stratégiques: Où en sommes-nous? Que devons-nous faire? Comment atteindre nos objectifs? et estime la longueur approximative de chaque section** (voir également le paragraphe 67). **Pour chaque section du rapport, il faudra désigner la ou les personne(s) chargée(s) de rassembler les informations et de préparer un projet, afin qu'elles puissent commencer dès que possible à travailler sur toutes les sections**, en consacrant beaucoup de temps à la réflexion et à l'analyse. (Note:

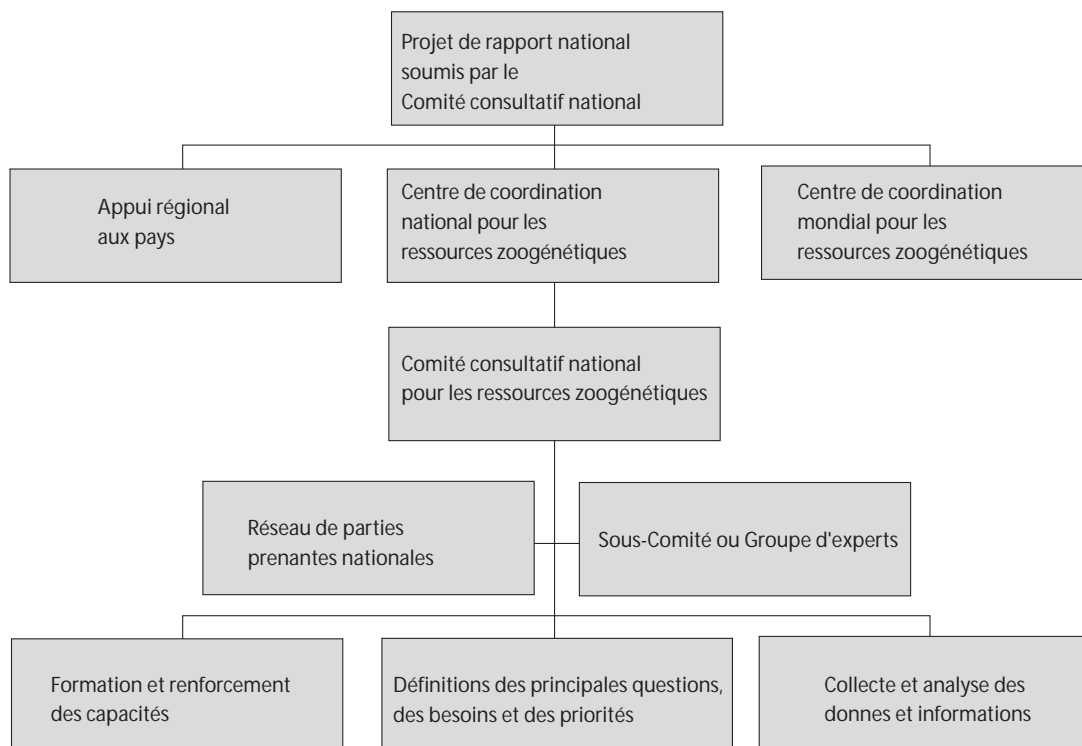
souvent de telles entreprises échouent parce que l'on passe beaucoup trop de temps à recueillir des informations générales et trop peu à les analyser et à en tirer parti).

39 Le *module* du DAD-IS permettra de lancer et de faire évoluer de façon contrôlée le processus d'élaboration du rapport, étant donné qu'une réponse sera apportée aux questions stratégiques pour chaque section du rapport et que des projets de rapport seront ensuite établis. Le Comité consultatif national devra se réunir souvent et régulièrement pour définir les principales questions à traiter dans chaque section du rapport, évaluer les progrès réalisés, établir des contacts à l'extérieur du Comité le cas échéant, coordonner la formation des responsables de réseau et la collecte de nouvelles données et informations qui serviront à étayer les grandes questions posées dans le rapport, et à finaliser l'ultime projet de rapport. Les installations de mise en réseau du DAD-IS devraient permettre au Comité consultatif national de communiquer avec les parties prenantes, de les associer à la collecte des données requises et de surveiller les activités de façon à gérer efficacement le processus de consultation et les informations supplémentaires qu'il fournit.

40 Il faudra prévoir dès le début, l'examen final, l'approbation par le gouvernement et l'impression du Rapport national, le cas échéant, désigner un ou plusieurs réviseur(s) extérieur(s), un traducteur pour traduire le rapport dans l'une des langues officielles de la FAO et un éditeur. **Une copie électronique du rapport national devra figurer sur le DAD-IS et une copie papier sera envoyée à la FAO.**

41 *N.B. Sous réserve des ressources disponibles, la FAO pourra contribuer au processus de préparation des rapports, mais seulement si elle est invitée à le faire par le gouvernement du pays proprement dit. Des fonds très limités pourraient être mis à disposition pour fournir un soutien financier aux réunions préparatoires à l'établissement des rapports nationaux, notamment celles auxquelles participeront, outre les représentants gouvernementaux, des scientifiques, des ONG, le secteur privé, les associations d'agriculteurs, etc. Une aide technique limitée pourrait être fournie sur place. Si un pays a besoin d'assistance, il pourra contacter le Centre de coordination mondial à la FAO à Rome, afin de discuter de ses projets et besoins, avant d'entamer une démarche officielle auprès de l'Organisation.*

Préparation des rapports nationaux sur les ressources zoogénétiques



Où en sommes-nous?

Que devons-nous faire?

Comment atteindre nos objectifs?

V. ÉLABORATION DES RAPPORTS NATIONAUX

PARTIE 1: ÉVALUER L'ÉTAT DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE AGRICOLE DANS LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE DU PAYS

- 42** Les directives présentées dans la section IV concernent la préparation de la **Partie 1** du rapport telle que décrite dans la section III-C.

Les pays qui ont contribué précédemment au premier *Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde* peuvent, par l'intermédiaire du DAD-IS, avoir accès à leur rapport national et au *Rapport sur l'état des ressources phylogénétiques dans le monde*. La section contenant l'introduction au rapport national sur les ressources phylogénétiques en particulier pourra aider à préparer l'introduction du rapport national sur les ressources zoogénétiques (*voir également le paragraphe 61*). Le *module du DAD-IS* permettra également aux pays de recueillir un ensemble de données importantes sur lesquelles se fonder pour élaborer les sections pertinentes du rapport national. Le *module* vise à aider les pays à élargir la participation au processus d'analyse et de synthèse et à faciliter la distribution, l'actualisation régulière et l'utilisation plus large du rapport national aux fins de la planification de mesures.

- 43** Il est recommandé de s'en tenir dans la **Partie 1** aux éléments descriptifs jugés indispensables **pour évaluer** la situation et **identifier les lacunes et les problèmes**, alors que l'on devra introduire dans le DAD-IS national des informations et des données techniques plus détaillées, sur la base des *Questions générales pouvant aider à la préparation des rapports nationaux (annexe 1)*. Bien que la structure et le contenu de la **Partie 1** dépendent largement des conditions régnant dans le pays, il est proposé d'adopter une démarche commune, y compris les différentes étapes (présentées ci-après), afin de faciliter ultérieurement l'établissement des rapports nationaux.

1.1 Aperçu des systèmes de production animale du pays et de la diversité biologique animale connexe

- 44** Avant d'aborder les aspects relatifs à la conservation et à l'utilisation des ressources zoogénétiques, il faudra réexaminer l'ensemble du secteur de la production animale du pays. L'étude devra porter sur:

- la diversité des méthodes de traitement de la production et les habitudes de consommation/utilisation existant dans le pays en rapport avec les espèces animales et les produits de l'élevage;
- les systèmes de production associés à divers écosystèmes agricoles et aux conditions socio-économiques, ainsi que la diversité connexe des espèces et races d'animaux d'élevage qui y sont liées;

- la diversité des rendements, fonctions écologiques et services obtenus ainsi que leur rôle dans l'économie nationale.

1.2 Évaluer l'état de la conservation de la diversité biologique des animaux d'élevage

45 Cette étape doit consister notamment:

- identifier les espèces (mammifères et aviaires) et les races présentes dans le pays (adaptées localement, introduites récemment et sauvages), ainsi que leur statut (menacées ou non);
- analyser leur état de conservation *in situ* et *ex situ* ainsi que les techniques et pratiques de gestion utilisées à cet effet; évaluer les réalisations et les lacunes en matière de conservation;
- évaluer les progrès réalisés en matière de caractérisation des races et d'évaluation des risques;
- évaluer la conception de systèmes d'information pour la conservation des races, leur utilisation et les liens entre ces systèmes.

1.3 Évaluer l'état d'utilisation des ressources zoogénétiques pour l'élevage

46 Il faudra réexaminer l'état d'utilisation des races selon les espèces, leur performance, leur importance, leur contribution à la production alimentaire et aux services agricoles et autres contributions ainsi que les tendances de leur utilisation. Il faudra étudier et évaluer les systèmes et techniques d'élevage utilisés, leurs objectifs, les réalisations et les problèmes, ainsi que l'avancement des travaux de mise en valeur génétique par espèces, et les activités de recherche connexes; il faudra aussi évaluer la conception des systèmes d'information aux fins de l'utilisation des races, leur utilisation et les liens entre ces systèmes.

1.4 Identifier les principales caractéristiques et les domaines importants de conservation et d'utilisation des ressources zoogénétiques

47 *Les étapes décrites ci-dessus devraient permettre d'obtenir des informations et des données de différentes sources et régions dans le pays. La plupart des éléments et des données recueillis ne devront pas être inclus dans le rapport, mais stockés dans le système d'information aux fins des évaluations actuelles et futures. Parmi ces données, il faudra choisir les éléments d'évaluation essentiels, les conserver et les résumer, afin de les inclure dans le rapport national aux fins de l'évaluation globale de l'état des ressources zoogénétiques du pays, tout en mettant en évidence les principaux problèmes qui se posent actuellement. Des données importantes pourront également être présentées dans le rapport national sous forme de tableaux.*

PARTIE 2. ANALYSER L'ÉVOLUTION DE LA DEMANDE DANS LE SECTEUR DE LA PRODUCTION ANIMALE NATIONALE ET SON INCIDENCE SUR LES POLITIQUES, STRATÉGIES ET PROGRAMMES NATIONAUX EN MATIÈRE DE RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

48 Les directives présentées ci-après concernent la préparation de la **Partie 2** du rapport telle que décrite dans la section III-C.

On propose un processus de réexamen et de formulation des politiques, stratégies et programmes nationaux dans le domaine des ressources zoogénétiques en quatre étapes. Cela **ne** signifie **pas** pour autant que le rapport national devra contenir tous les conclusions et résultats du processus. Il devra seulement expliquer les raisons qui ont conduit à d'importants changements et à de nouvelles initiatives et décrire essentiellement les principales orientations des politiques et plans de gestion nationaux qui seront adoptés en matière de ressources zoogénétiques.

2.1 Examiner les politiques, stratégies, programmes et méthodes de gestion passés (dans la mesure où ils concernent les ressources zoogénétiques)

49 L'objectif de cette première étape doit consister à identifier les causes des échecs et des succès passés dans les domaines de la conservation, de l'utilisation et de la mise en valeur des ressources zoogénétiques et à en tirer les leçons, à définir les avantages pour les agriculteurs et les systèmes de partage des profits avec les consommateurs. Il faudrait étudier l'économie des méthodes de sélection passées et présentes et l'utilisation de races locales au lieu de races exotiques pour les espèces importantes dans divers modes de production. On procédera aussi à une évaluation des méthodes de gestion et de leur impact sur la diversité biologique animale, l'environnement, les changements de sources d'aliments pour le bétail, l'évolution des maladies animales, l'évolution des marchés intérieurs et extérieurs ainsi que l'incidence de tous ces changements sur les ressources zoogénétiques du pays.

2.2 Analyser les demandes et les tendances futures

50 Les tendances de l'offre et de la demande (type, qualité et quantité) de divers produits et services de l'élevage dans les pays et sur les marchés mondiaux sont en train d'évoluer à la suite de changements dans la croissance démographique, les conditions socio-économiques, la demande des consommateurs, les contraintes existantes et nouvelles (par exemple, normes en matière de santé et d'environnement) et les possibilités (par exemple, nouvelles technologies de production et de traitement, nouvelles demandes des consommateurs). De ce fait, le secteur de la production animale se développe rapidement et exige une analyse critique de la validité des systèmes de production actuels du point de vue de la place et du rôle des ressources zoogénétiques dans ces systèmes. Afin de faciliter cette analyse, la FAO fournira aux pays dans le cadre du DAD-IS des données et des informations générales pertinentes telles que statistiques, documents thématiques et récentes études

prospectives du secteur de l'élevage qu'elle a elle-même élaborées ou qui proviennent d'autres organismes. Des consultations et des communications régionales devraient offrir la possibilité d'élargir l'analyse de la demande et des tendances futures du secteur de l'élevage du pays et de réexaminer de façon critique les politiques et systèmes de production passés dans le domaine de la conservation et de l'utilisation (emploi et mise en valeur) des ressources zoogénétiques. Il conviendra notamment de réexaminer à la lumière de cette analyse tout plan national de gestion des ressources zoogénétiques existant.

2.3 Examiner d'autres stratégies de conservation, d'utilisation et de mise en valeur des ressources zoogénétiques

51 L'analyse des tendances futures du secteur de la production animale permet de définir les divers moyens dont dispose le secteur de l'élevage pour répondre à l'évolution de la demande et aux nouveaux défis et envisager différents niveaux et méthodes de conservation et d'utilisation des ressources zoogénétiques dans les environnements nationaux. Il faudra examiner les avantages et les inconvénients d'autres stratégies (avantages pour les communautés d'agriculteurs, les consommateurs et les systèmes de partage des profits, rôles des secteurs public et privé), de même que les avantages comparatifs des diverses espèces, races et méthodes de sélection associées à des systèmes de production différents pour satisfaire la demande future. Il faudra au cours de ce processus faire preuve d'une vision à long terme et examiner également les perspectives et les problèmes créés par la mise au point et l'utilisation de biotechnologies reproductives et moléculaires et de techniques d'information et de communication en rapide évolution.

2.4 Définir, pour l'avenir, les politiques, stratégies et plans nationaux de gestion, de conservation, d'utilisation et de mise en valeur des ressources zoogénétiques

52 Il faudra réexaminer les résultats du processus susmentionné et, le cas échéant, élaborer et/ou reformuler les méthodes et modalités de conservation, d'utilisation et de mise en valeur des ressources zoogénétiques du pays, en définissant les futures orientations d'une gestion durable de ces ressources. Le Comité consultatif national devra jouer un rôle déterminant pour promouvoir ce processus en coopération avec les divers participants et autres parties prenantes associées à la préparation du rapport national. Les avis d'experts nationaux ou étrangers pourraient être sollicités. Le Comité devra également veiller que le gouvernement propose les grandes orientations de politique générale. Les consultations régionales qu'il organisera pourraient permettre d'examiner les politiques et les stratégies et d'identifier les besoins communs et les perspectives de coopération.

53 Les éléments constitutifs de la stratégie nationale résultant du processus susmentionné devront en général refléter autant que de besoin ceux de la Stratégie mondiale, élaborée sous l'égide du Groupe technique intergouvernemental pour les ressources zoogénétiques et la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, tout en

étant spécifiquement axés sur les objectifs et les besoins particuliers du pays. Le rapport national **ne** devra **pas** décrire en détail les raisons et le contenu des politiques, stratégies et plans de gestion nationaux, mais plutôt mettre en évidence les aspects qui vont dans le sens des besoins du pays et des possibilités d'intensification de la coopération internationale en particulier dans des domaines tels que le renforcement de capacités, l'échange d'informations et de documentation, la recherche, la conception et le transfert de technologies, et les cadres réglementaires.

PARTIE 3. EXAMINER L'ÉTAT DES CAPACITÉS NATIONALES ET ÉVALUER LES BESOINS FUTURS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

54 Il faudra évaluer les capacités nationales à la lumière des politiques, stratégies et plans de gestion qui seront adoptés (tel qu'exposé dans la **Partie 2**), étant donné que les futurs programmes nationaux et les capacités nationales actuelles devraient déterminer les besoins et possibilités de renforcement de ces capacités. Aucune directive spécifique n'est proposée, mais ce domaine sera abordé pendant les consultations régionales. Le Comité consultatif national devrait associer toutes les parties prenantes concernées des secteurs public et privé au processus d'évaluation des capacités nationales.

3.1 Évaluation des capacités nationales

55 Les éléments descriptifs et la liste des besoins de renforcement des capacités à inclure dans le rapport national **devront se limiter au minimum nécessaire** à l'évaluation de la situation actuelle et des possibilités et besoins prioritaires. **D'autres informations détaillées devront être introduites dans le système d'information national et dans le DAD-IS** et utilisées pour formuler des demandes spécifiques d'aide aux initiatives nationales de renforcement des capacités.

56 Selon les circonstances et les caractéristiques du pays, le processus pourra englober plusieurs ou la totalité des points suivants:

- Arrangement institutionnel actuel en rapport avec les ressources zoogénétiques pour les questions liées aux secteurs public et privé, la communauté et autres questions connexes. Rapports/liens avec d'autres domaines du secteur de l'élevage (communautés indigènes et locales, organisations nationales et internationales). Besoins de nouvelles structures organisationnelles. Besoins et perspectives de développement institutionnel.
- Ressources humaines nécessaires, en quantités et par catégorie. Effectifs actuels. Niveau d'enseignement, de formation et d'expérience. Blocages dans la mise en valeur des ressources humaines.

- Infrastructure, équipement et technologies utilisés (état actuel). Évaluation des capacités actuelles par rapport aux performances présentes et aux besoins futurs.
- Systèmes d'information et installations de communication.
- Installations d'enseignement et de recherche.
- Législation et réglementations touchant la conservation, l'utilisation et la mise en valeur des ressources zoogénétiques et le partage des profits. Situation actuelle et besoins futurs.
- Coopération internationale et arrangements commerciaux dans le domaine des ressources zoogénétiques. Rapports de coopération existants avec des pays étrangers et des institutions nationales/internationales. Évaluation des activités et des lacunes.

PARTIE 4. IDENTIFIER LES PRIORITÉS NATIONALES POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

57 Le processus de définition des priorités (**Partie 4**) sera fondé sur les politiques nationales et objectifs des activités (**Partie 2**) et sur l'évaluation des besoins de renforcement des capacités (**Partie 3**). Il devra comporter plusieurs étapes de consultation des parties prenantes à plusieurs niveaux et dans différents sous-secteurs et domaines d'activités. La liste ci-après donne une idée des priorités éventuelles et de la manière dont elles pourraient être regroupées et représentées dans le rapport national; le contenu de cette section dépendra bien entendu de la situation, des politiques, des objectifs et de la stratégie du pays.

4.1 Priorités nationales trans-sectorielles

58 *Il pourrait s'agir par exemple:*

- de développer les structures institutionnelles et renforcer les capacités,
- d'améliorer les connaissances et de combler les lacunes,
- de conserver et respecter les connaissances traditionnelles,
- d'accroître la sensibilisation,
- d'intégrer les activités liées aux ressources zoogénétiques dans l'ensemble des stratégies et programmes nationaux de production animale,
- de privilégier et de renforcer les efforts de conservation (*in situ* et *ex situ*),

- de privilégier et de renforcer l'utilisation et la mise en valeur durable des ressources zoogénétiques,
- d'élaborer des politiques, législations, réglementations et procédures au niveau du pays.

4.2 Départager les priorités nationales du point de vue des espèces, des races, des régions et des communautés rurales d'un pays

59 *Elles pourraient concerner par exemple:*

- Besoins de conservation d'urgence (opérations de sauvegarde de races menacées).
- Activités indispensables ayant un impact potentiel élevé à court et moyen termes (par exemple, fournir des services d'appui et motiver les communautés rurales dans le domaine de la mise en valeur durable de races locales).
- Évaluation des besoins de conservation et d'utilisation durable à long terme. Par exemple, mesure de la diversité des animaux domestiques et estimations, évaluations comparatives de races, élaboration de programmes de sélection durable (à faible, moyen et gros apports d'intrants), conception de techniques de conservation *ex situ* (cellules germinales et somatiques et prélèvements de tissus); et mise au point de méthodes de sélection quantitatives.

PARTIE 5. FORMULER DES RECOMMANDATIONS VISANT LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS LE DOMAINE DE LA BIODIVERSITÉ DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

5.1 Recommandations

60 Les recommandations formulées dans la **Partie 5** du rapport pourraient porter sur la coopération bilatérale, régionale, interrégionale et mondiale. Elles pourraient aussi prévoir une évaluation de la coopération actuelle, du potentiel du pays et de ses besoins pour développer davantage cette coopération. La section présentera également les observations et recommandations du pays concernant la Stratégie mondiale. La liste ci-après est présentée à titre d'exemple seulement:

- Soutien aux efforts visant à renforcer les capacités nationales.
- Coopération et partage équitable des fardeaux et des avantages dans les domaines de la conservation, de la caractérisation et de l'évaluation, et de la mise en valeur génétique.

- Coopération en matière de recherche fondamentale et de mise au point et transfert de biotechnologies appropriées.
- Coopération en matière de conception de systèmes d'information et de réseaux de communication.
- Principes et modalités régissant le transport sûr, le stockage, l'accès, la répartition et l'échange équitable de matériel zoogénétique au plan international.
- Mobilisation du centre d'échange international/activités de suivi, financement des mécanismes (existants ou nouveaux) à l'appui d'activités de coopération en matière de ressources zoogénétiques.

PARTIE 6. AUTRES ÉLÉMENTS QU'IL EST PROPOSÉ D'INCLURE DANS LE RAPPORT NATIONAL

6.1 Préparation du rapport national

61 Dans l'introduction du rapport, il est suggéré d'indiquer brièvement comment le rapport a été préparé et de renvoyer à une annexe qui donnera la liste des institutions et personnes ayant participé au processus de préparation, ainsi que leur adresse, numéro de télécopie et adresse de courrier électronique.

6.2 Résumé analytique

62 En outre, il serait hautement souhaitable d'inclure un résumé analytique présentant les principales conclusions et recommandations. Celui-ci doit présenter les résultats de l'évaluation dans trois grands domaines: état de la diversité, état des capacités et état des connaissances. Il doit en outre identifier les besoins critiques et les actions prioritaires.

6.3 Annexes

63 Des annexes fournissant des informations, des cartes et des diagrammes utiles, des statistiques nationales pertinentes et autres éléments intéressants, ainsi qu'une liste de références à d'autres sources d'information pourront être ajoutées au rapport et compléter ainsi le contenu du corps du rapport, en particulier les **Parties 1, 2, 3 et 4**. Ces éléments additionnels pourront être aussi consignés dans le *module du DAD-IS* et servir à perfectionner l'ensemble des informations sur le pays aux fins de la planification de mesures et de l'élaboration de politiques.

6.4 Études de cas

64 Quelques brèves études spécifiques (sur des exemples de réussites ou des cas difficiles)

présentant un intérêt général pourront également trouver leur place dans les annexes et servir ultérieurement à des fins d'illustration (encadrés) dans le *Rapport mondial sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*. De brèves descriptions d'ébauches de projets prioritaires sur la coopération internationale et les besoins nationaux urgents pourraient également compléter certaines des recommandations présentées dans la **Partie 5**.

6.5 Informations confidentielles

- 65** Étant donné que le rapport sera remis à la FAO et diffusé dans le public, des informations de caractère confidentiel **ne** devront **pas** y figurer. Il sera aussi possible d'indiquer par les biais des bases de données DAD-IS que des données spécifiques confidentielles sur un pays sont sécurisées. Au cas où un gouvernement souhaiterait communiquer des informations confidentielles à la FAO, il devra envoyer une lettre au Directeur général qui la transmettra au Directeur de la Division de la production et de la santé animales.

VI. OBSERVATIONS FINALES ET SUGGESTIONS SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES

- 66** **HOMOGÉNÉITÉ:** Les rapports nationaux seront très utiles à la préparation du *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* à condition qu'ils soient tous présentés, de façon homogène et cohérente, comme le propose le présent document, de façon à faciliter les comparaisons et la synthèse aux niveaux régional et mondial. Toutefois, bien que les présentes directives suggèrent les éléments qui devront être traités dans les rapports nationaux, toutes les suggestions ne s'appliquent pas forcément à tous les pays. ***Il est vivement conseillé d'éviter que le rapport national ne traite de points ne présentant aucun intérêt, simplement parce qu'ils sont mentionnés dans les directives.*** Les directives sont présentées à dessein non pas sous forme de questionnaire, mais comme une série d'étapes qui permettront de couvrir un ensemble de domaines spécifiques dans le cadre d'un processus dynamique d'évaluation, de formulation des politiques et de fixation des priorités. Dans le cadre du DAD-IS, les questions posées sont de nature à aider le pays à formuler ses réponses et à encourager des analyses rigoureuses et originales.
- 67** **LONGUEUR:** Il est suggéré que rapport national soit aussi court que possible. Il **ne** devrait **pas** dépasser **60 pages. Vingt-cinq à trente** pages correspondraient à la longueur optimale recommandée pour le corps du rapport sans les annexes. Plus le rapport sera court, plus il sera pertinent, simplement parce qu'il sera beaucoup plus facile à diffuser largement et à lire. Aucune directive n'est proposée concernant la longueur des principales sections du rapport, mais celles qui traitent de l'état de la diversité (**Partie 1**) et de l'état des capacités (**Partie 3**) seront nécessairement plus longues que les autres.
- 68** **STYLE:** Pour que le rapport corresponde à la longueur recommandée, le style devra être concis, direct et précis. Pour avoir le maximum d'impact, il devra être analytique, pratique

et réaliste. Les directives suggèrent de nombreux points qu'il conviendra de traiter **avant** de décider du contenu. Le rapport **ne** devrait **pas** être présenté sous forme de réponses à tous les points énumérés dans les directives.

69 **PORTÉE:** Étant donné que les rapports nationaux contribueront à la préparation du *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde*, ils devront analyser les priorités nationales et les propositions du pays en vue d'initiatives internationales. On espère que le processus décrit dans les directives aidera les pays à démarrer un processus de gestion durable de leurs ressources zoogénétiques, grâce au renforcement de leurs programmes nationaux et de la coopération internationale dans ce domaine, tout en contribuant à une évaluation mondiale et à des initiatives internationales mieux ciblées.

70 **CALENDRIER:** La date limite de présentation des rapports est fixée au **28 février 2002**. Il est indispensable que tous les rapports nationaux soient présentés d'ici cette date, de sorte qu'ils puissent tous être examinés avec l'attention nécessaire avant la préparation du *Rapport mondial*. Les quelques lacunes qui pourraient subsister dans un rapport national ne devraient pas en retarder la présentation, étant donné qu'elles pourront être comblées au cours du processus interactif de consultation qui aura lieu entre coordonnateurs nationaux et régionaux et le Centre de coordination mondial. Les pays qui ne seront pas en mesure de présenter leur rapport d'ici le 28 février 2002, voudront bien soumettre un rapport préliminaire contenant leurs conclusions afin de contribuer à la définition des priorités mondiales en matière de ressources zoogénétiques.

71 **SUIVI:** L'achèvement et la présentation des rapports nationaux sur l'état des ressources zoogénétiques ne devront pas être considérés comme la fin d'un processus, mais plutôt comme le début d'un processus encore plus large. Pour s'assurer de la participation continue des pays et des parties prenantes à l'élaboration du *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde* et surtout pour veiller à une application efficace des priorités stratégiques identifiées pendant la préparation des rapports nationaux, les activités suivantes sont prévues:

- Le Centre de coordination mondial veillera que tous les centres de coordination nationaux et les autres personnes choisies par les pays et les organisations internationales compétentes soient associées aux autres consultations qui auront lieu pendant toute la phase de préparation du projet de *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde*.
- Un rapport intérimaire sur les mesures stratégiques prioritaires sera produit et examiné par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques et la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Ce rapport contiendra des priorités stratégiques en vue de mesures immédiates.

- Le Centre de coordination mondial créera une antenne spécialisée pour les activités liées à l'élaboration du Rapport mondial, qui aidera également à préparer les activités de suivi et les interventions rapides faisant suite aux priorités stratégiques identifiées dans le Rapport intérimaire. L'unité aidera entre autres à mobiliser les ressources financières nécessaires, à entreprendre des missions d'assistance pour la préparation et la formulation de projets, à fournir d'autres types d'aide technique, à mobiliser et à promouvoir des recherches pertinentes et à favoriser la prise de conscience des rôles et des valeurs des ressources zoogénétiques, dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie mondiale.
- Le Centre de coordination mondial demandera des rapports sur des sujets spécifiques afin de compléter les travaux entrepris au niveau national et de contribuer plus précisément à la préparation du premier *Rapport sur l'état des ressources génétiques dans le monde*.
- Le Centre de coordination mondial invitera les organisations internationales compétentes à préparer des rapports de façon à ce qu'elles contribuent à l'élaboration du premier *Rapport mondial*.
- On continuera de donner forme à la Stratégie mondiale, en ajoutant notamment des fonctions supplémentaires dans le DAD-IS pour mieux soutenir les activités nationales, ainsi que d'autres éléments de la Stratégie.
- Le Centre de coordination mondial appuiera et aidera les réseaux de communications qui auront été mis en place entre les coordonnateurs nationaux, à la suite des activités sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde.
- Le Centre de coordination mondial aura recours à toute une série de moyens permettant que les pays soient informés des progrès réalisés dans l'élaboration du Programme intérimaire sur les actions stratégiques prioritaires et du premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques*. Ils seront aussi tenus informés des manifestations internationales prévues dans ce domaine.

72

CONTACTS: De nombreuses informations sur le processus du *Rapport mondial* et les principales personnes à contacter dans les pays (Centre de coordination national), aux niveaux régional et mondial pourront être obtenues par l'intermédiaire du *module du DAD-IS* (Phase 3). Des conseils interactifs seront également fournis en ligne par le DAD-IS et par l'animateur du système via le courrier électronique (dad-is@fao.org). La correspondance devra être adressée au Centre de coordination mondiale à l'adresse suivante: Monsieur le Secrétaire, *État des ressources zoogénétiques dans le monde*, Division de la santé et de la production animales, FAO, Rome (Italie). Téléphone : (39) 06 5705 24 39, télécopie: (39) 06 5705 3927, site <http://www.fao.org/dad-is/>.

ANNEXE 1

QUESTIONS GÉNÉRALES POUVANT AIDER À LA PRÉPARATION DES RAPPORTS DE PAYS

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
I. INTRODUCTION	31
II. UTILISATION DES QUESTIONS GÉNÉRALES	32
III. RÉPONSE AUX QUESTIONS GÉNÉRALES	33
IV. LES QUESTIONS	33
1. Présentation du pays	34
1.1 Présentation de votre pays et de son secteur agricole	34
1.2 État de la sécurité alimentaire et du développement rural	35
2. État des systèmes de production	36
2.1 Quels sont les principaux systèmes de production animale dans votre pays?	36
2.2 Quels sont les principaux produits animaux dans votre pays? Quels produits secondaires jouent un rôle important pour les agriculteurs ou les régions du pays?	37
2.3 Quelles grandes tendances ou quels changements importants sont apparus dans l'utilisation et la gestion des animaux dans votre pays?	37
3. État de la diversité génétique	38
3.1 Quel est l'état de la connaissance des ressources zoogénétiques de votre pays?	39
3.2 Évaluation de la diversité génétique	40
4. État de l'utilisation des ressources zoogénétiques	41
4.1 État de l'usage des ressources zoogénétiques	42
4.2 État de la mise en valeur des ressources zoogénétiques	45
4.3 Obstacles, possibilités et besoins concernant l'usage et la mise en valeur des ressources zoogénétiques, par espèce	49
5. État de la conservation des ressources zoogénétiques	51
5.1 Questions relatives à la conservation	51
6. État de l'élaboration des politiques et des arrangements institutionnels concernant les ressources zoogénétiques	54
6.1 Questions relatives à l'élaboration des politiques et des arrangements institutionnels	54

ANNEXE 1

QUESTIONS GÉNÉRALES POUVANT AIDER À LA PRÉPARATION DES RAPPORTS DE PAYS

I. INTRODUCTION

Le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (GTT-RZ) a préconisé en 1998 l'élaboration d'un *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde*. Cette recommandation a été approuvée par la suite par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA), par le Comité sur l'agriculture de la FAO, ainsi que par le Conseil et la Conférence de la FAO. Le rapport doit être établi au terme d'un processus engagé par les pays, comportant la préparation de rapports nationaux individuels, puis la synthèse des informations de ces rapports de façon à élaborer le premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde*.

Les rapports nationaux doivent faire état des difficultés, des besoins et des possibilités propres à chaque pays. En principe, ils constitueront un outil permettant de préciser et de mettre au point les politiques nationales et internationales en matière de ressources zoogénétiques et représenteront pour le pays concerné un mécanisme de communication des informations nécessaires à la préparation du rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde. Aussi est-il important que le rapport national soit axé sur les préoccupations et les possibilités relatives à chaque pays. Toutefois, pour faciliter l'élaboration du rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde, les différents rapports nationaux comporteront nécessairement une certaine uniformité de structure. A cet effet, la FAO a établi et diffusé des directives pour l'élaboration des rapports nationaux.

Les rapports nationaux doivent être axés sur l'**analyse** des informations concernant les ressources zoogénétiques et sur les capacités nationales de gestion de ces ressources; sur la **synthèse** des priorités nationales pour l'utilisation durable et la conservation des ressources zoogénétiques; et enfin, sur l'**identification** de recommandations en matière de coopération internationale. Les Rapports nationaux devraient s'employer à analyser les données existantes plutôt qu'à recueillir et à recenser d'importantes quantités d'informations nouvelles. Toutefois, il est généralement admis que les rapports nationaux ainsi établis s'appuieront sur un grand nombre de données détaillées et d'analyses intermédiaires. La saisie de ces informations et des conclusions des analyses intermédiaires devrait présenter pour les pays un intérêt aussi bien immédiat qu'à long terme. Afin de faciliter la collecte et l'analyse des données générales nécessaires, les questions générales présentées ci-après proposent des thèmes à envisager dans le cadre de la collecte des données de base à utiliser pour élaborer le rapport national.

programmes de conservation? Quels sont les avantages comparatifs de votre pays dans ce domaine (par exemple, *moyens de formation disponibles, compétences importantes dans le pays, moyens et programmes d'enseignement supérieur/de formation*)?

- Quelles sont les mesures qui devraient être prises à un **niveau régional international** pour assurer la conservation des ressources zoogénétiques?

6. ÉTAT DE L'ÉLABORATION DES POLITIQUES ET DES ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS CONCERNANT LES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

Cette section a pour objet d'examiner les arrangements institutionnels, les organisations et programmes en faveur des ressources zoogénétiques et les cadres juridiques et de politiques sur lesquels ils reposent.

Note: Il importera d'incorporer les vues des ministères compétents (par exemple, planification, économie, agriculture, éducation, ressources naturelles, environnement, etc.) lors de la préparation de cette section.

6.1 Questions relatives à l'élaboration des politiques et des arrangements institutionnels

- Comment les activités relatives aux ressources zoogénétiques sont-elles organisées et parrainées dans votre pays? Y a-t-il un programme national formel; un programme unique, intégré, financé par le gouvernement; ou une combinaison – formel ou informel, coordonné ou non – parrainée par divers ministères, autorités sous-nationales, instituts de recherche, ONG, etc.?
- Quels sont les divers intérêts concernant les ressources zoogénétiques organisés dans votre pays (par exemple, *groupes d'espèces/organisme national de coordination, groupes sous-nationaux, organisations de sélectionneurs ou d'agriculteurs, autres ONG, etc.*)? Les mécanismes de coordination existants favorisent-ils ou empêchent-ils un meilleur usage des ressources zoogénétiques et la réalisation des objectifs de conservation? Quels types d'interaction interviennent-ils entre les organisations publiques et privées? Y a-t-il des sources d'appui publiques pour les activités du secteur privé?
- Quels sont les mécanismes existants pour associer toutes les parties intéressées (par exemple, *instances gouvernementales, sociétés commerciales, agriculteurs, sélectionneurs, communautés locales, organisations non commerciales et non gouvernementales, etc.*) à l'élaboration de politiques en faveur des ressources zoogénétiques?
- Y a-t-il des éléments incitatifs ou dissuasifs en ce qui concerne l'usage et la mise en valeur des ressources zoogénétiques? Ces éléments sont-ils neutres en ce sens qu'ils apportent un appui égal aux ressources génétiques adaptées localement ou exotiques ou bien sont-ils surtout axés sur les ressources locales ou les ressources génétiques exotiques?

II. UTILISATION DES QUESTIONS GÉNÉRALES

Les questions générales présentées ci-après sont conçues pour faciliter la collecte des informations nécessaires à la préparation du rapport national. Il n'est ni indispensable, ni utile que chacune des parties prenantes du réseau national réponde à **toutes** les questions; de manière analogue, le rapport national final **ne** devra **pas** se réduire à une simple liste de réponses. Chaque pays est invité à examiner la liste complète des questions et à recueillir des réponses, dans la mesure du possible, auprès de toutes les parties prenantes qui s'occupent de ressources zoogénétiques.

- Note:*
- 1) Si les sujets auxquels se rapportent certaines des questions ne concernent pas la situation du pays considéré, il suffit alors d'indiquer la mention "sans objet".
 - 2) Si les réponses à certaines des questions ne sont pas connues actuellement, cette situation peut être signalée. *La liste de questions générales sert notamment à identifier les principaux domaines dans lesquels les informations requises ne sont pas disponibles, et le cas échéant à mettre en évidence les thèmes importants qu'il y a lieu de traiter dans le rapport national.*

Il est essentiel que les questions proposées dans le présent document soient considérées comme des invitations à valider votre analyse. Le rapport national doit présenter une analyse stratégique de la situation actuelle de votre pays, eu égard à la gestion des ressources zoogénétiques; aux possibilités d'améliorer leur utilisation, leur développement et leur conservation, et enfin aux besoins et aux priorités à observer pour édifier les capacités nécessaires à la réalisation de ces possibilités.

Les réponses aux questions générales fourniront un niveau intermédiaire d'information et d'analyse sur la situation actuelle des ressources zoogénétiques de chaque pays. Les réponses à ces questions ne se limitent pas aux simples listes de données qui figurent dans le système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS (URL: <http://www.fao.org/dad-is/>) et dans différentes bases de données de la FAO. Les informations pertinentes issues de ces sources de données seront communiquées aux personnes chargées de préparer le rapport national. Il **n'est pas** nécessaire de les mentionner à nouveau. *Si des données complémentaires ou modifiées de ce type sont disponibles, elles seront communiquées directement au DAD-IS à l'aide des moyens de notification existants* (voir également paragraphe 43 des Directives).

Le rapport national ne pourra pas contenir la totalité des données et des informations recueillies dans le cadre des réponses aux questions posées. La formulation de réponses concises, fondées sur les informations disponibles, permettra de se placer d'un point de vue adéquat pour préparer le rapport national.

- Note:*
- 1) Les réponses à chaque groupe de questions peuvent généralement se présenter sous la forme **d'un ou deux paragraphes courts** ou de **tableaux**

- 2) Certaines questions doivent impérativement être traitées pour **chaque espèce** et **pour chaque système de production**, tandis que d'**autres sont à caractère plus général**.

Les réponses à ces questions constitueront une base de référence nationale susceptible d'être mise à jour en fonction des besoins futurs de notification. A cet effet, des moyens appropriés seront mis en place pour que les réponses à ces questions puissent être introduites directement sous forme électronique dans le module du DAD-IS par les participants au réseau national.

III. RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

Dans la plupart des cas les réponses aux questions générales seront fournies par le réseau de parties prenantes (individus, petit groupe d'experts ou associations d'exploitants agricoles) institué par le **Comité consultatif national** (voir également Section IV-D des Directives). Il importe que le **Comité consultatif national** prenne en charge la responsabilité générale de la coordination des tâches de collationnement des données recueillies à l'appui du rapport national. Aussi est-il essentiel que le **Comité consultatif national** entreprenne les analyses complémentaires nécessaires et la synthèse des réponses à ces questions pour pouvoir établir le rapport national et le transmettre en vue de son approbation officielle au niveau du pays et de sa présentation à la FAO. En outre, les questions générales seront examinées pendant les sessions de formation régionale prévues et au cours du processus de formation au niveau national destiné à soutenir le rôle des parties prenantes et à faciliter la recherche d'un consensus. Les réponses trouvées aux questions à l'occasion de ces sessions peuvent ensuite être introduites dans le module du DAD-IS pour l'établissement du Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde, mis à la disposition des personnes chargées d'élaborer le rapport national .

IV. LES QUESTIONS

Des questions générales sont proposées dans chacune des sections suivantes:

1. Présentation du pays
2. État des systèmes de production
3. État de la diversité génétique
4. État d'utilisation des ressources zoogénétiques
5. État de conservation des ressources zoogénétiques
6. État d'élaboration des politiques et des dispositions institutionnelles relatives aux ressources zoogénétiques

En 2 ou 3 paragraphes:

Quelles sont les tendances récentes de la production animale?

Quelles sont les principales raisons de ces tendances?

1.2 État de la sécurité alimentaire et du développement rural

Cette section devra aider le lecteur à comprendre les principaux facteurs dont dépend la sécurité alimentaire et le développement rural dans votre pays.

Il a été suggéré de limiter à une longueur de 3 à 5 pages la section consacrée à l'introduction au rapport national (*voir également paragraphe 67 des Directives*).

Note: D'autres indications détaillées concernant les points ci-dessous de la section 1.2 peuvent être traitées dans des sections ultérieures (section 2.3).

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE:

- Votre pays a-t-il atteint la sécurité alimentaire?
- Sinon, le pays est-il exposé occasionnellement ou fréquemment à des pénuries alimentaires?
- Quelle est l'importance des risques de pénuries alimentaires et quelles sont les raisons de ces pénuries?
- Certaines régions sont-elles davantage exposées aux pénuries alimentaires?

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE:

- Quelle sera l'incidence de l'évolution démographique nationale sur la demande de production agricole (maintien sensiblement au même niveau, accroissement notable, diminution)?
- Quels sont les changements en cours au sein de la population rurale?
- Observe-t-on une modification de la répartition de la population entre les zones rurales et urbaines?
- Si tel est le cas, quelle est l'incidence de ces modifications sur la sécurité alimentaire et le développement rural?
- Observe-t-on une diminution, une aggravation ou un maintien relatif de la pauvreté rurale?

RÔLE DE L'ÉLEVAGE?

- Quels sont les changements affectant la demande de produits animaux dans le pays?
- Quels changements interviennent au sein des systèmes de production agricole, ou devront être intervenir pour suivre l'évolution de cette demande?
- Quels rôles joueront les ressources zoogénétiques pour répondre aux besoins futurs de l'alimentation et de l'agriculture dans votre pays?

2. ÉTAT DES SYSTÈMES DE PRODUCTION

Cette section devra contenir des informations de base sur les systèmes de production animale, sur les principaux produits animaux et sur l'évolution constatée de l'utilisation et de la gestion des ressources zoogénétiques au sein des systèmes de production du pays.

Note: pour faciliter la collecte des données requises les informations pertinentes contenues dans les bases de données de la FAO seront obtenues au moyen du Module SoW-AnGR du DAD-IS. Ces données doivent être passées en revue et mises à jour, s'il y a lieu.

2.1 Quels sont les principaux systèmes de production animale dans votre pays?

Cette section devra traiter du mode de production et d'utilisation des animaux dans votre pays. Votre exposé devra se limiter au nombre **minimum** de systèmes de production nécessaires pour donner une bonne connaissance de l'organisation de la production animale. Toutefois, il conviendra de mentionner **tous** les systèmes de production qui représentent des **contributions de quelque importance** à l'alimentation et à l'agriculture, aux communautés rurales ou aux services écologiques. Les divers systèmes de production devront être soigneusement définis afin de donner aux lecteurs une idée précise de leurs différences.

Pour chaque système de production:

- Quelles sont les espèces utilisées? Les producteurs agricoles élèvent-ils généralement des animaux de plusieurs espèces ou d'une seule?

Pour chaque système de production et pour chaque espèce:

- Quelle est l'importance relative des races localement adaptées et des races récemment introduites?

Caractéristiques organisationnelles de chaque système de production:

- Les exploitations appartiennent-elles à des particuliers (exploitants individuels), à l'État, ou à des coopératives? Quelle est généralement la taille des exploitations — par exemple, exploitations de subsistance, petits propriétaires, unités industrielles à petite ou grande échelle?

Recours aux intrants:

- Parmi les principaux systèmes de production animale, lesquels sont autonomes ou font appel dans une large mesure aux intrants extérieurs (*par exemple, achats d'aliments pour animaux, soins vétérinaires, reproducteurs ou autres services*)? De quelle façon les différences observées quant au niveau d'intrants influent-elles sur l'utilisation des ressources zoogénétiques? Le fait de recourir à des intrants importés auprès d'autres pays affecte-t-il l'utilisation des ressources zoogénétiques?

Impact des facteurs de risques:

- Quels sont les facteurs de risques en présence dans chacun des principaux systèmes de production animale (*par exemple, sécheresse, maladies, bouleversements sociaux, accès aux capitaux, disponibilité de la main-d'œuvre, fluctuations monétaires, etc.*)? Les facteurs de risques diffèrent-ils en fonction des espèces considérées dans chaque système de production? Si oui, en quoi et pour quelle raison? Comment les divers facteurs de risque affectent-ils l'utilisation des ressources zoogénétiques?

2.2 Quels sont les principaux produits animaux dans votre pays? Quels produits secondaires jouent un rôle important pour les agriculteurs ou les régions du pays?

- Quels sont les principaux produits animaux (*viande, œufs, laine, lait, peaux, puissance de traction, engrais, cuirs, accumulation de capital, gestion des paysages, loisirs, etc.*) dans votre pays? Quelle est l'importance relative (*économique, sociale, aménagement des paysages*) des différents produits? Quelles sont les différences quant à l'importance de ces produits entre les différentes régions du pays et pour les différents segments du cheptel.
- Quelles sont les espèces utilisées par la production animale et quels sont les produits obtenus à partir de chaque espèce?
- Pour chaque produit important, quelle est l'importance relative des races adoptées localement et des races introduites récemment?
- Quel pourcentage des produits animaux est destiné au marché intérieur et à l'exportation? Ce pourcentage a-t-il évolué de façon notable au cours des dix dernières années? Est-il appelé à évoluer dans les années futures? De quelle façon l'implantation du marché (*marché intérieur par opposition au marché international*) affecte-t-elle l'utilisation des ressources zoogénétiques dans votre pays.

2.3 Quelles grandes tendances ou quels changements importants sont apparus dans l'utilisation et la gestion des animaux dans votre pays?

- Quels sont les changements intervenus ces dix dernières années dans la répartition des contributions des différents systèmes de production à la sécurité alimentaire et à l'économie rurale? Quelles sont les raisons de ces changements (*par exemple, politiques des pouvoirs publics, changements de la demande, pressions écologiques, etc.*)?
- A-t-on observé ces dix dernières années des changements notables quant aux types et à la diversité des productions? Quelles sont les raisons de ces changements? Ces changements ont-ils concernés la productivité et la disponibilité des races localement adaptées ou des races introduites récemment?

Note:

- i) Sections **2, 3, 4** et **5**: *pour faciliter la collecte des données requises les informations pertinentes contenues dans les bases de données de la FAO seront obtenues au moyen du Module SoW-AnGR du DAD-IS.*
- ii) Sections 2 et 3: *ces informations doivent être examinées et mises à jour, s'il y a lieu.*
- iii) Section 6: *il sera important d'intégrer à cette section les points de vue des Ministères appropriés.*

1. PRÉSENTATION DU PAYS

1.1 Présentation de votre pays et de son secteur agricole

Les pays qui ont contribué précédemment au premier rapport sur *l'état des ressources phylogénétiques dans le monde* peuvent utiliser la section contenant l'introduction au rapport national sur les ressources phylogénétiques pour faciliter la préparation de l'information à faire figurer dans cette section (*voir également paragraphe 42 des Directives*).

Les questions à traiter éventuellement comprennent:

- Quels sont l'étendue et l'emplacement du pays?
- Quelles sont ses principales caractéristiques climatiques et géographiques?
- A des fins de planification, divisez-vous généralement le territoire de votre pays en régions écologiques ou en régions d'aménagement distinctes?
- Quel est l'effectif de la population humaine et quelles sont les tendances de la croissance démographique?

Une carte du pays indiquant les régions et les emplacements mentionnés dans le rapport devra être fournie.

En deux ou trois paragraphes, résumer succinctement les principales caractéristiques du secteur agricole:

- Quels sont les systèmes de production, les cultures et les produits animaux les plus importants?
- Quel est le nombre d'emplois dans le secteur de l'élevage, et quelle est l'importance économique générale de ce secteur?
- Quelle est l'importance relative des produits animaux pour la consommation intérieure et pour l'exportation?
- Quel est le mode d'organisation du secteur de l'élevage (*exploitants privés, sociétés internationales, coopératives*)?
- Quelles sont les caractéristiques essentielles des grandes catégories d'exploitations agricoles classées selon leur taille, notamment quelle est la distribution de la tailles des exploitations?

- Quels changements récents importants dans les infrastructures de production animale (*par exemple, action des pouvoirs publics, soutien technique, enregistrement et sélection des animaux, commercialisation et transport, transformation*) et dans les aspects organisationnels de ces structures du secteur de l'élevage ont affecté de façon significative l'utilisation des différents systèmes de production animale?
- Quels sont les facteurs **limitants** et les principaux obstacles auxquels se heurtent la productivité et l'efficacité dans chacun des principaux systèmes de production animale? Quelle est l'ampleur des problèmes liés à l'utilisation et à la disponibilité des ressources zootechniques? Quels sont les moyens envisageables pour résoudre ces problèmes?

3. ÉTAT DE LA DIVERSITÉ GÉNÉTIQUE

Cette section devra contenir des informations sur la diversité génétique entre les espèces animales et à l'intérieur de chacune d'elles. Les principales questions à traiter sont les suivantes:

- 1) état de la connaissance de la diversité génétique et
- 2) état de la diversité génétique.

Pour rédiger cette section, il peut être indiqué d'identifier les groupes de races présentant des similitudes quant aux caractéristiques, aux structures de reproduction, aux besoins de gestion et aux utilisations. *Le regroupement suivant pourrait être **suggéré**:*

- **RACES ADAPTÉES LOCALEMENT:** races qui sont présentes dans un pays depuis suffisamment longtemps pour être génétiquement adaptées à un ou à plusieurs systèmes de production ou environnements traditionnels du pays considéré;
- **RACES D'INTRODUCTION RÉCENTE:** races dont l'importation remonte à environ cinq générations pour l'espèce considérée et a porté sur un laps de temps relativement court. Les races importées dans un passé récent mais non réintroduites depuis en font partie;
- **RACES CONSTAMMENT IMPORTÉES:** races dont le réservoir génétique est régulièrement réapprovisionné à partir d'une ou de plusieurs sources extérieures au pays. Nombre des races utilisées dans le cadre de systèmes de production intensifs ou commercialisées par des entreprises internationales spécialisées dans la reproduction relèvent de cette catégorie.

Note. pour faciliter la collecte des données requises les informations pertinentes contenues dans les bases de données de la FAO seront obtenues au moyen du Module SoW-AnGR du DAD-IS. Ces données doivent être passées en revue et mises à jour, s'il y a lieu.

3.1 Quel est l'état de la connaissance des ressources zoogénétiques de votre pays?

Cette section devra présenter une vue d'ensemble des types d'informations disponibles concernant les ressources zoogénétiques de votre pays. Elle devrait également indiquer au lecteur quelles informations sont disponibles ou font défaut et quelles mesures peuvent être prises pour améliorer la situation sur ce plan.

- Des informations ont-elles été recueillies sur l'état des races à l'intérieur de chacune des espèces animales importantes pour la production agricole et alimentaire dans votre pays? Si oui, l'information en question figure-t-elle dans le DAD-IS? L'information est-elle correcte et exhaustive?
- Quelle est la fréquence des enquêtes consacrées aux ressources zoogénétiques? Quelles races et quelles espèces sont prises en compte dans ces enquêtes?
- Quelles sont les informations tenues à jour sur les principales espèces et races animales du point de vue économique dans votre pays? Tenez-vous à jour des informations sur la méthode de sélection et sur l'organisation correspondante pour chaque race ou groupe de races?
- Quelles lacunes affectent votre capacité d'utilisation et de développement des ressources zoogénétiques? Quels sont les principaux facteurs qui vous empêchent de recueillir les informations nécessaires? Quelles sont vos priorités en matière de renforcement des moyens d'action afin d'intensifier les efforts visant à améliorer la connaissance actuelle de l'état de la diversité de vos principales races?
- Avez-vous des systèmes de surveillance de l'état et de l'évolution des races de chaque espèce? Êtes-vous en mesure d'assurer le suivi des races menacées de disparition?
- Votre pays dispose-t-il, indépendamment du système d'information DAD-IS, d'un système d'information nationale sur l'élevage capable d'assurer le suivi de l'état des races de chaque espèce animale. Si oui, ce système comporte-t-il une interface avec le DAD-IS?
- Avez-vous réalisé des études de caractérisation comparée (évaluations génétiques de référence, caractérisations génétiques et caractérisations génétiques moléculaires, évaluations économiques), afin d'évaluer les races adaptées locales, les races introduites récemment, et les races introduites de façon continue dans votre pays pour chaque espèce?

Pour chaque espèce et pour chaque système de production primaire:

- Quelle est l'importance des données disponibles de caractérisation comparée (*par exemple, rendement de produit, caractéristiques de qualité des produits, performances de reproduction mâles/femelles, puissance de traction, résistance aux maladies, résistance aux parasites, indice de transformation, longévité, productivité finale, etc.*) dans votre

pays? Où les études de caractérisation ont-elles été réalisées (*stations de recherche, études en ferme, ou les deux*)?

Pour chaque espèce:

- Quelles sortes de caractérisations ont-elles été effectuées? Par exemple, comparaison des races localement adaptées aux races récemment introduites; comparaison des animaux de croisement et des animaux de race pure; une analyse a-t-elle été effectuée sur un cycle de vie complet ou uniquement sur des cycles de production simples? (*Par exemple, une période de lactation unique, croissance d'une progéniture unique, etc.*)? Existe-t-il des résumés des études de caractérisation? Si oui, comment peut-on se les procurer?
- Les ressources zoogénétiques ont-elles fait l'objet d'études de caractérisation moléculaire? Si oui, quelles **espèces** et quelles races ont-elles été étudiées? Quelles techniques ont-elles été utilisées (*par exemple, distance génétique, sélection assistée par marqueur, détection de locus quantitatifs, polymorphisme protéique, polymorphisme, etc.*)? Avez-vous suivi les recommandations ISAG/FAO lors du choix des marqueurs pour les études de distance génétique? Vos résultats ont-ils été communiqués?
- Quels sont vos priorités nationales de renforcement des moyens d'action en matière de caractérisation? Comment votre pays pourrait utiliser cette information à des fins de gestion et d'amélioration des races ?

3.2 Évaluation de la diversité génétique

Cette section devra donner une vue d'ensemble des ressources zoogénétiques qui jouent un rôle important dans le pays. Cela permettra au **Comité consultatif national** de savoir quels sont les espèces et les groupes de races utilisés dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture au niveau national et de décrire les modifications observées dans l'utilisation des ressources zootechniques.

- Combien de races de chaque espèce sont utilisées aujourd'hui par les agriculteurs pour la production alimentaire et agricole? Parmi les races utilisées, combien font également l'objet d'une amélioration active des ressources génétiques? Quel est le nombre de races présentes dans le pays, mais qui ne sont pas utilisées actuellement ou qui n'apportent pas une contribution notable à la production alimentaire et agricole? Parmi celles-ci combien font l'objet de pratiques de gestion visant à les conserver? Avez-vous mis en place des programmes destinés à aider les exploitants agricoles ou les organisations à conserver des races particulières?
- Le nombre de races dans chaque espèce ainsi que les caractéristiques démographiques des troupeaux ont-ils enregistré des modifications importantes? Quels sont les principaux facteurs à l'origine de ces tendances? Quelles ont été les répercussions de l'utilisation de ressources génétiques exotiques sur les races indigènes?

- Pour chaque espèce, quelle est la répartition des races à l'intérieur du pays? Quels sont les types de races propres aux différentes régions et aux différents systèmes de production? Décrivez dans ses grandes lignes la structure démographique (par exemple, *nombre de troupeaux et effectifs respectifs, répartition par sexe et par âge*), pour chaque système de production et pour chaque groupe de races.
- Existe-t-il dans le pays des espèces sauvages apparentées aux espèces domestiques dans le pays? Si tel est le cas, quel est **leur** état? Sont-elles conservées, et si oui de quelle façon? Ces espèces sauvages apparentées contribuent-elles au programme de sélection relatif aux espèces domestiques? Apportent-elles une contribution économique à l'alimentation et à l'agriculture?
- Existe-t-il dans votre pays des populations sauvages d'animaux domestiques qui présentent un intérêt pour l'alimentation et pour l'agriculture? Quel est leur état et quelle est leur contribution à l'alimentation et à l'agriculture? Quels enjeux représentent les populations sauvages? Quelles sont les mesures prises pour utiliser, développer, éradiquer ou maintenir ces populations?
- Les espèces sauvages contribuent-elles à l'alimentation et à l'agriculture dans votre pays? Si tel est le cas, quelles sont leurs contributions respectives? Quelles espèces sauvages font éventuellement l'objet d'études en tant que sources potentielles d'intégration dans les systèmes d'intégration fondés sur les animaux domestiques?
- Quelles sont les **priorités** de renforcement des moyens d'action afin d'améliorer la connaissance de l'état de la diversité zoogénétique?

4. ÉTAT DE L'UTILISATION DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

On entend par utilisation des ressources zoogénétiques à la fois leur usage et leur mise en valeur génétique ultérieure. C'est-à-dire non seulement leur **usage actuel** mais encore leur **mise en valeur en vue de leur usage futur**. Les ressources zoogénétiques peuvent avoir été utilisées pendant de nombreuses années mais pourraient, avec une mise en valeur ultérieure, mieux répondre aux besoins de la communauté. Il y a d'importantes différences, d'un pays à l'autre de l'état de l'usage et de la mise en valeur des ressources zoogénétiques, notamment en ce qui concerne les capacités, l'élaboration et l'application des politiques.

Lorsque vous remplirez la partie ci-après, il est souhaitable:

- i) de traiter l'usage des ressources zoogénétiques, puis de passer à
- ii) l'état d'avancement de la mise en valeur de ces ressources.

Par souci de commodité, vous souhaiterez peut-être traiter de l'état de l'utilisation des ressources zoogénétiques pour chaque espèce ou groupe d'espèces (par exemple *les ruminants au pâturage, etc.*).

Note: Les informations pertinentes, déjà disponibles dans la base de données de la FAO, seront fournies par le module DAD-IS État des ressources zoogénétiques dans le monde, afin d'aider à remplir cette partie.

4.1 État de l'usage des ressources zoogénétiques

Cette partie doit décrire la façon dont les ressources zoogénétiques sont utilisées dans votre pays pour l'alimentation et l'agriculture. Vous devriez essayer d'expliquer clairement quelles ressources génétiques sont les plus importantes et comment elles sont utilisées.

Instruments juridiques et de politiques:

*Note: Il est essentiel lorsque vous remplissez cette partie, que vous établissiez un lien direct entre d'une part, les politiques et les instruments juridiques et d'autre part, la gestion des ressources zoogénétiques ou les effets sur celles-ci, et que vous ne preniez **pas** en compte l'ensemble des politiques et des instruments juridiques qui ont une incidence sur la conduite de l'élevage dans votre pays.*

Quelles sont les politiques et les instruments juridiques qui ont une incidence sur l'usage des ressources zoogénétiques? Ces politiques entraînent-elles une différence des modes d'usage entre les races qui sont:

- i) déjà disponibles dans le pays,
 - ii) et celles qui sont introduites à partir d'autres pays?
- Avez-vous des politiques et une législation qui favorisent ou découragent l'usage de certaines espèces ou races au plan national ou dans certains systèmes de production? Dans l'affirmative, veuillez **décrire** ces politiques et instruments juridiques concernant l'usage des ressources zoogénétiques.
 - Avez-vous des politiques et une législation qui permettent et favorisent des technologies qui ont une incidence sur l'usage de certaines ressources zoogénétiques et le favorisent? (par exemple, *des politiques et une législation concernant les technologies de reproduction artificielle, la santé animale, le dépistage des maladies animales et la lutte contre celles-ci, les bâtiments d'élevage et les traitements/la protection, les normes et instruments concernant le marché aux bestiaux, le marché des produits, l'aménagement paysager.*)
 - Avez-vous des politiques et une législation qui appuient et favorisent la conservation et l'usage des connaissances et pratiques locales utiles à l'usage des ressources zoogénétiques? Quels sont les mécanismes utilisés pour assurer la conservation des connaissances locales et garantir la prise en compte de ces connaissances dans la conception et la mise en œuvre des politiques qui ont une incidence sur les ressources zoogénétiques?
 - Avez-vous des politiques et une législation qui appuient la mise en place de mécanismes

institutionnels permettant et appuyant l'usage des ressources zoogénétiques? (par exemple, *des politiques et des instruments juridiques concernant la recherche, la vulgarisation, la formation, la constitution et le fonctionnement des coopératives agricoles, etc.*)

- Avez-vous des politiques ou des instruments juridiques qui appuient et encouragent le partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources zoogénétiques? Dans l'affirmative, veuillez **décrire** le fonctionnement de ces mécanismes.
- Avez-vous des politiques ou des mécanismes juridiques liés à la durabilité du point de vue de l'environnement qui ont une incidence sur les ressources zoogénétiques? Dans l'affirmative, veuillez décrire cette incidence, qu'elle soit positive ou négative.

État de l'usage par espèce:

- L'usage amélioré des ressources zoogénétiques est-il considéré comme un élément essentiel dans la stratégie de votre pays visant à renforcer la production et la productivité alimentaires et agricoles? Quelle est l'importance de l'usage amélioré des ressources zoogénétiques par rapport aux autres approches de mise en valeur non génétique (par exemple *améliorations de l'alimentation, de la santé et de la conduite de l'élevage*)?
- Y a-t-il dans chaque espèce des races différentes utilisées pour le marché intérieur et pour le marché d'exportation? Si elles sont effectivement différentes:
 - i) En quoi le sont-elles?
 - ii) Pourquoi le sont-elles?
 - iii) Quel est l'impact de ces différences sur les ressources zoogénétiques dans votre pays?
- Est-ce que divers marchés ou différentes demandes de produits d'origine animale dans le pays ont une influence sur l'usage de différentes ressources zoogénétiques? Dans l'affirmative, veuillez **décrire** les influences pour chaque espèce.
- Pour chaque espèce, y a-t-il des ressources zoogénétiques spécialisées qui sont utilisées pour tirer profit de ressources, de situations ou de milieux uniques dans votre pays? Quelles sont ces ressources spécialisées et ces conditions particulières (par exemple, *ressources fourragères, disponibilités de main-d'œuvre saisonnière, zones irriguées, pâturages de montagne, systèmes de transhumance, etc.*)
- Pour chaque espèce, veuillez décrire l'importance des influences sociales, culturelles, religieuses, de loisirs ou autres. Quels effets ont-elles sur l'usage des ressources zoogénétiques?
- Quelle est l'importance relative des contributions à l'alimentation et à l'agriculture de chacun des trois groupes suivants de races (tels que définis plus haut): adaptées localement; introduites récemment et introduites de façon continue? Y a-t-il eu des changements des contributions respectives de ces groupes de races? Y a-t-il des différences

entre les régions ou les systèmes de production en matière d'usage des races de chacun de ces trois groupes?

Pour chaque espèce:

- Veuillez dresser la liste des races disponibles dans votre pays et qui, actuellement **n'**apportent **pas** de contribution importante à l'alimentation et à l'agriculture. Veuillez exposer les raisons pour lesquelles ces races n'apportent plus une contribution importante et décrire l'état de ces races (sûr - stable, en diminution, en augmentation *ou* à risque - en diminution, en augmentation)

Pour chaque espèce et principal système de production:

- Quelles sont les modes de sélection (*sélection en race pure, croisement systématique, sélection non structurée*) qui sont habituellement utilisés dans votre pays? Quelles sont les raisons pour lesquelles on fait appel à chacun de ces systèmes? Pour chaque espèce, quel est l'usage respectif de chacun des trois groupes de races (*adaptées localement, introduites récemment, introduites de façon continue ou des combinaisons de ces formules*) dans chaque système? Chacun des principaux systèmes de sélection employés est-il autorenouvelé, ou tributaire de la fourniture extérieure de certains/de tous les mâles/femelles de renouvellement?

Pour chaque espèce:

- Les résultats des principaux systèmes de sélection utilisés ont-ils été évalués dans des exploitations ou des stations de recherche? Quels caractères de production (par exemple, *rendement, qualité du produit, taux de reproduction, résistance aux maladies, résistance aux parasites, indice de conversion, longévité, durée de vie productive, impact économique total*) ont-ils été pris en compte dans ces évaluations du système de sélection?
- A-t-on mis au point des critères permettant de quantifier la durabilité pour les systèmes de sélection de chaque espèce? Ont-ils été servi à évaluer les effets positifs et négatifs? Veuillez décrire des cas de réussite et d'échec.
- Si les systèmes de croisement sont utilisés, veuillez indiquer, pour chaque espèce à laquelle ils sont appliqués, les principales raisons du recours au croisement (par exemple, *utiliser des animaux issus de croisements dans des systèmes de croisement structurés, pour améliorer les races locales, pour renouveler les races locales, pour créer de nouvelles races, pour introduire ou introgresser des gènes spécifiques ou des caractères dans des races locales*)? Y a-t-il eu des programmes de gènes de croisement qui ont été abandonnés dans votre pays? Pourquoi ont-ils été interrompus?

*État des capacités d'usage des ressources zoogénétiques **par espèce?***

- Pour chaque espèce et grand système de sélection, quelles sont les technologies actuellement utilisées? *Note:* veuillez faire figurer les biotechnologies et les technologies de l'in-

formation (par exemple, *contrôle de performance, évaluation génétique des animaux, techniques de sélection artificielle telles qu'insémination artificielle, transfert d'embryons, sexage; outils moléculaires tels que la sélection assistée par les marqueurs, la confirmation généalogique, etc.*) et aussi les technologies locales. Quelle est l'importance générale de ces technologies pour les agriculteurs qui utilisent chaque système de sélection?

- Pour chaque espèce, donner des détails sur les institutions qui participent à l'usage des ressources zoogénétiques? De quelle façon les secteurs privé (par exemple, *agriculteurs, coopératives agricoles, sélectionneurs, autres intérêts commerciaux*) et public sont-ils organisés pour chaque espèce pour l'acquisition et l'utilisation de reproducteurs améliorés?
- Pour chaque espèce, quels sont les services techniques et de vulgarisation, les capacités de formation et de recherche disponibles dans le pays pour appuyer l'usage des ressources zoogénétiques?

Tendances et utilisation future des ressources zoogénétiques, par espèce:

- Y a-t-il une évolution significative de l'usage des races de chaque espèce dans votre pays? Cette évolution a-t-elle eu une influence sensible sur la composition de votre cheptel pour chaque espèce pendant les dix dernières années? La combinaison des espèces utilisées par les agriculteurs a-t-elle évolué?
- Y a-t-il eu des changements récents et sensibles des contributions de vos différentes races et races issues de croisement pour chaque espèce et système de production à l'ensemble de votre secteur de l'alimentation et de l'agriculture? Quels sont les facteurs (par exemple, *fixés par le marché, politiques du gouvernement ou des donateurs, facteurs de risque, possibilités qui s'offrent pour les nouveaux produits et les créneaux de marché, accès aux ressources zoogénétiques exotiques, etc.*) qui sont à l'origine de ces changements?
- Comment les progrès des technologies et des méthodologies pourront-ils avoir des incidences sur l'usage des ressources zoogénétiques dans votre pays?
- Comment les tendances des politiques internationales (par exemple, *commerce international, considérations sanitaires, écologiques, de qualité des aliments, droit de propriété, partage des avantages, etc.*) pourront-elles avoir des incidences sur l'usage des ressources zoogénétiques pour chaque espèce et système de production dans votre pays?

4.2 État de la mise en valeur des ressources zoogénétiques

Cette partie, qui nous permet d'aborder la mise en valeur ultérieure des ressources zoogénétiques dans votre pays, devrait comporter une description des activités en cours ou prévues visant à renforcer la valeur de vos ressources zoogénétiques. Devraient y figurer les programmes:

- i) propres à améliorer les races qui sont déjà dans le pays, ainsi que les
- ii) programmes visant à acquérir des races qui ne sont **pas** encore disponibles.

Politiques et instruments juridiques:

- Quels sont les politiques et les instruments juridiques qui ont une incidence sur l'amélioration et la mise en valeur ultérieure des ressources zoogénétiques dans votre pays? Avez-vous des politiques et une législation qui appuient ou découragent la mise en valeur ultérieure de certaines espèces ou races au plan national ou certains systèmes de production? Veuillez décrire ces politiques et instruments juridiques spécifiques à telle ou telle espèce concernant la mise en valeur des ressources zoogénétiques.
- Avez-vous des politiques et une législation qui permettent et encouragent les technologies qui ont une incidence sur la mise en valeur génétique de certaines ressources zoogénétiques et la favorisent (par exemple, *politiques et législations concernant les technologies de sélection artificielle, le dépistage des maladies et la lutte contre celles-ci, les bâtiments d'élevage et le traitement/la protection, les normes et instruments concernant le marché des animaux/produits, l'aménagement paysager, les effets sur l'environnement*).
- Avez-vous des politiques et législations qui appuient et encouragent l'utilisation des connaissances et pratiques locales intéressant la mise en valeur des ressources zoogénétiques? Dans l'affirmative, veuillez décrire les mécanismes utilisés pour conserver et employer ces connaissances.
- Avez-vous des politiques et une législation qui appuient la mise en place de mécanismes institutionnels permettant la mise en valeur des ressources zoogénétiques (par exemple, *politiques et instruments juridiques concernant la recherche, la vulgarisation, la formation, la constitution et le fonctionnement des coopératives agricoles, etc.*)?

État de la mise en valeur des ressources génétiques, par espèce:

- La mise en valeur des ressources zoogénétiques est-elle considérée comme un élément essentiel de la stratégie mise en œuvre par votre pays pour renforcer la production et la productivité alimentaires et agricoles? Quelle est l'importance de la mise en valeur génétique par rapport aux autres approches de mise en valeur non génétique (par exemple, *améliorations de l'alimentation animale, de la santé et de la conduite des élevages*)?
- Y a-t-il des races et des systèmes de sélection différents qui sont mis au point pour approvisionner le marché intérieur et le marché d'exportation? Dans l'affirmative, dans quelle mesure sont-ils différents et pourquoi le sont-ils?
- Y a-t-il des marchés différents ou des demandes différentes pour des produits d'origine animale à l'intérieur du pays qui ont une incidence sur la mise en valeur génétique de différentes ressources zoogénétiques? Dans l'affirmative, veuillez décrire les influences pour chaque espèce.

- Pour chaque espèce, y a-t-il des ressources zoogénétiques spécialisées qui sont en cours de mise en valeur, afin que l'on mette à profit des ressources, des situations, des environnements uniques dans votre pays (par exemple, *ressources fourragères, disponibilités de main-d'œuvre saisonnière, zones irriguées, pâturages de montagne, systèmes de transhumance, etc.*)?
- Y a-t-il des influences sociales - culturelles, religieuses, de loisirs ou autres qui ont une incidence sur la mise en valeur des ressources zoogénétiques?

Pour chaque espèce:

- Veuillez dresser la liste des races qui sont disponibles et qui apportent actuellement une contribution significative à l'alimentation et à l'agriculture dans votre pays, mais pour lesquelles on n'applique pas de programmes planifiés d'amélioration génétique fondés sur les principes actuels de la génétique animale. Pourquoi ces races ne sont-elles pas améliorées?
- Pour chaque espèce, y a-t-il des programmes d'amélioration des races qui sont en cours dans le pays? Ces programmes ont-ils été prévus sur la base des principes actuels de génétique animale? Tous les agriculteurs sont-ils directement associés à la sélection proprement dite, ou l'amélioration génétique est-elle concentrée dans un petit secteur d'agriculteurs, une instance gouvernementale restreinte, ou des sociétés de sélection nationales ou internationales? Le matériel génétique de qualité supérieure est-il largement diffusé auprès de l'ensemble des agriculteurs qui utilisent la race? Les reproducteurs (mâles et femelles) sont-ils diffusés comme animaux issus d'élevage en race pure ou issus de croisements? Les objectifs de sélection du programme, et les analyses des tendances génétiques de la valeur de la sélection animale sont-ils communiqués régulièrement à tous les agriculteurs? Ces programmes concernent-ils les races adaptées localement, des races introduites récemment ou des races introduites de façon continue?

Pour chaque espèce:

- Pour les programmes d'élevage en race pure, quels sont les caractères de production et les caractères d'adaptation qui sont incorporés dans les objectifs de sélection (par exemple, *rendement, qualité du produit, taux de reproduction, résistance aux maladies, résistance aux parasites, indice de conversion, longévité, durée de vie productive, etc.*)?
- Estimez-vous que les programmes d'élevage en race pure actuellement mis en œuvre pour chaque espèce sont durables? Pourquoi? Si tel n'est pas le cas, quelles en sont les raisons?

État de la capacité de mise en valeur des ressources zoogénétiques, par espèce:

- Pour chacun des principaux programmes d'élevage en race pure en cours dans votre pays, veuillez décrire les outils employés pour la sélection des reproducteurs mâles/femelles (par exemple, *évaluation phénotypique, informations généalogiques, per-*

formances individuelles, valeurs reproductives prévues, indices pour la sélection de caractères multiples, sélection assistée par des marqueurs, etc.)?

- *Qui est responsable des principaux programmes d'élevage en race pure pour chaque espèce (par exemple, agriculteurs, autorités sous-nationales, gouvernements, coopératives, organisations de sélection, sociétés privées, autres instances)? Pour chaque espèce, quel est l'appui total comparatif de chacun de ces secteurs aux programmes d'élevage en race pure?*
- *Quelles sont les institutions associées à la mise en valeur des ressources zoogénétiques pour chaque espèce? Comment les secteurs privé (par exemple, *agriculteurs, coopératives agricoles, sélectionneurs, et autres intérêts commerciaux*) et public contribuent-ils à l'organisation des programmes d'élevage en race pure pour chaque espèce? Comment ces institutions aident-elles à l'acquisition et à l'utilisation de reproducteurs améliorés dans votre pays?*
- *Pour chaque espèce, quels sont les services techniques et de vulgarisation, et les capacités de formation et de recherche disponibles dans le pays pour appuyer spécifiquement la mise en valeur génétique des ressources zoogénétiques?*

*Tendances et mise en valeur future des ressources zoogénétiques, **par espèce**:*

- *Des programmes de contrôle de performance ont-ils été mis en place pour chaque espèce et groupe de races? Quelles sont les finalités de ces programmes de contrôle (par exemple, *conduite améliorée de l'élevage, amélioration génétique, recherche, etc.*)? Comment les agriculteurs bénéficient-ils de ces programmes? Financent-ils tout ou partie du contrôle de performance?*
- *Qui est responsable du contrôle de performance effectué pour chaque espèce (par exemple, *agriculteurs, autorités sous-nationales, gouvernements, coopératives, organisations de sélection, sociétés privées ou autres instances*)? Quel est l'appui total comparatif de chacun de ces secteurs au maintien des programmes de contrôle de performance pour chaque espèce?*
- *Pour chaque espèce, qui est responsable de l'organisation et du fonctionnement des principaux systèmes de sélection (par exemple, *agriculteurs, autorités sous-nationales, gouvernement, coopératives, organisations de sélection, sociétés privées ou autres instances*)? Quel est l'appui comparatif total de chacun de ces secteurs au maintien des systèmes de sélection pour chaque espèce?*

Comment les progrès en matière de technologies et de méthodologies pourront-ils avoir des effets sur la mise en valeur génétique des ressources zoogénétiques dans votre pays?

*Comment les tendances des politiques internationales (par exemple, *considérations commerciales, sanitaires, écologiques, qualité des aliments, droits de propriété, partage des**

avantages et accès à ceux-ci, etc.) pourront-elles avoir des incidences sur la mise en valeur génétique pour chaque espèce, et sur les systèmes de production dans votre pays? Connaissez-vous des espèces et des races qui, actuellement, **ne** sont **pas** utilisées dans votre pays, qui ont des probabilités d'être introduites ou qui pourraient être introduites en vue d'être utilisées dans les dix prochaines années?

4.3 Obstacles, possibilités et besoins concernant l'usage et la mise en valeur des ressources zoogénétiques, par espèce

- Pour chaque espèce, quelles sont les principales possibilités de **mieux utiliser** des ressources zoogénétiques, concernant les groupes de races adaptées localement, introduites récemment et introduites de façon continue ainsi que les races actuellement absentes dans votre pays? Y a-t-il des plans d'action spécifiques en place?
- Pour chaque espèce, quelles sont les principales possibilités d'**accroître la mise en valeur génétique** des ressources zoogénétiques concernant les groupes de races adaptées localement, introduites récemment et introduites de façon continue, ainsi que les races qui sont actuellement absentes dans votre pays? Des plans d'action spécifiques ont-ils été mis en place?
- Quelle est la stratégie de maintien et de mise en valeur de vos races adaptées localement pour chaque espèce et chaque grand système de production? Y a-t-il une stratégie pour mettre en place des marchés des produits issus des races traditionnelles?
- Y a-t-il des possibilités de se servir des ressources zoogénétiques adaptées localement pour: *diversifier la production animale, améliorer la qualité des produits, élaborer de nouveaux produits agricoles, utiliser les sous-produits et les ressources fourragères sous-utilisées, améliorer la productivité du cycle biologique, et fournir des services environnementaux?*
- Pour chaque espèce, des informations relatives à la caractérisation (*caractères de production et d'adaptation*) de groupes de races adaptées localement, introduites récemment et introduites de façon continue ont-elles été recueillies auprès des systèmes de production pertinents dans tout le pays et employées pour appuyer l'usage et la mise en valeur des ressources zoogénétiques? Certaines races ont-elles été identifiées comme prioritaires pour la mise en valeur?
- Quelles sont les priorités pour les travaux supplémentaires de caractérisation (par exemple, *recensement, suivi et alerte rapide, évaluation des races et des croisements pour l'utilisation dans certains systèmes de production, caractérisation moléculaire, évaluation économique des races*), qui pourraient améliorer les connaissances de l'état des ressources zoogénétiques pour chaque espèce, et fournir une base pour améliorer l'usage et la mise en valeur de ces ressources?

- Quelles sont les priorités pour améliorer la sensibilisation et l'information du public quant aux rôles et aux valeurs des ressources zoogénétiques et à la nécessité d'une mise en valeur et d'une conservation durables de ces ressources? Quels sont les obstacles à l'amélioration de la sensibilisation et de l'information du public et les possibilités qui s'offrent dans ce domaine?
- Y a-t-il des possibilités d'améliorer l'usage et la mise en valeur des ressources zoogénétiques en reconnaissant mieux les rôles particuliers des femmes, des hommes et des enfants?
- Quels sont les principaux obstacles à l'**usage amélioré** des ressources zoogénétiques (par exemple, *connaissances, enseignement, formation, propriété des ressources, disponibilités des ressources – humaines, d'équipement, animales, foncières et infrastructurelles*)? Quels sont les besoins prioritaires de renforcement des capacités dans votre pays pour améliorer l'usage des ressources zoogénétiques?
- Quels sont les obstacles principaux à la **mise en valeur génétique** des ressources zoogénétiques (par exemple, *connaissances, enseignement, formation, disponibilité des ressources – humaines, d'équipement, animales, foncières et infrastructurelles*)? Quels sont les principaux besoins en matière de renforcement des capacités à satisfaire pour renforcer la mise en valeur des ressources zoogénétiques?
- Y a-t-il des obstacles liés aux politiques qui s'opposent à un **usage amélioré** et à une **mise en valeur génétique accrue** des ressources zoogénétiques qui ne sont pas directement liés aux besoins de renforcement des capacités, par exemple, les problèmes liés à l'accès, ou les lois qui empêchent l'importation ou l'exportation de matériel zoogénétique, les politiques concernant le maintien de toute la descendance mâle, etc.?
- Y a-t-il des changements importants qui pourraient être apportés à la structure du secteur de l'élevage – sous l'effet de pressions et de marchés tant intérieurs qu'extérieurs (par exemple, *changements des contributions respectives à l'alimentation et à l'agriculture des principaux systèmes de production de votre pays, passage de la production de subsistance à la production commerciale ou à la production périurbaine*)? Comment ces changements pourraient influencer sur l'utilisation et la mise en valeur des ressources zoogénétiques de votre pays?

Pour chaque espèce et système de production:

- Y a-t-il des ressources zoogénétiques dont votre pays tirerait nettement profit, mais auxquelles il n'a pas actuellement accès? Comment votre pays tirerait-il parti de l'accès à ces ressources génétiques? Quelles sont les principales races que votre pays recherche et pourquoi en a-t-il besoin?

Pour chaque espèce:

- Y a-t-il des races adaptées localement dans votre pays qui sont considérées comme ayant des caractéristiques uniques au monde? Existe-t-il des possibilités de vente ou d'échange de ces races, ou d'utilisation plus large de celles-ci dans d'autres pays? Ces races/ressources génétiques sont-elles à risque ou ont-elles besoin d'initiatives de conservation?

Pour chaque espèce:

- Au plan régional et international, quelles sont les mesures qui pourraient être prises pour renforcer l'utilisation et la mise en valeur des ressources zoogénétiques? Des réseaux ont-ils été instaurés pour la mise en commun des ressources, des données, des informations et des connaissances? Dans la négative, comment optimiser la conception des réseaux? Y a-t-il des institutions régionales qui pourraient être utilisées pour renforcer la coopération régionale pour la gestion des ressources zoogénétiques, et si oui, lesquelles, et comment le rôle de ces institutions pourrait-il être amélioré?

5. ÉTAT DE LA CONSERVATION DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES

Cette partie doit essentiellement permettre d'identifier l'état des programmes de conservation dans votre pays, notamment:

- i) la conservation ***in situ*** dans le milieu dans lequel la race a acquis ses caractères distinctifs, et
- ii) la conservation ***ex situ***, maintien de populations restreintes suivies de près, hors de leur milieu d'adaptation, par exemple dans des milieux artificiels ou semi-artificiels et congélation ou cryoconservation de matériel génétique, de sperme, d'embryons, d'ADN, de cellules ou d'ovules.

Note: Les informations pertinentes disponibles dans les bases de données de la FAO seront fournies par l'intermédiaire du module DAD-IS sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde afin d'aider à remplir cette section.

5.1 Questions relatives à la conservation

- Comment la conservation des ressources zoogénétiques est-elle généralement perçue dans votre pays? Y a-t-il, de façon générale, une connaissance des rôles et valeurs des ressources zoogénétiques? Les rôles et valeurs des **races indigènes** sont-ils reconnus? Connaît-on le rôle de la conservation au point de vue de l'utilisation durable et de la mise en valeur future des ressources zoogénétiques, découlant de l'évolution du milieu et des préférences du marché?
- Y a-t-il dans votre pays des programmes visant à favoriser la sensibilisation et l'information quant aux rôles et aux valeurs des ressources zoogénétiques et à la nécessité de

les conserver en vue de leur usage et de leur mise en valeur futures? Des efforts ont-ils été faits pour mettre en place des marchés spécialisés ou des produits spéciaux, afin d'appuyer la conservation des races à risque? Dans l'affirmative, veuillez les décrire.

- Votre pays a-t-il des stratégies de conservation ou des plans d'action pour les ressources zoogénétiques? Dans l'affirmative, quels sont les objectifs de la stratégie (par exemple, *maintenir les races à risque pour répondre aux besoins futurs, maintenir la diversité à l'intérieur de la race, les valeurs sociales/culturelles/économiques, la recherche et l'enseignement, les valeurs écologiques, etc.*)? Comment les priorités de conservation sont-elles établies? Quels sont les points forts et les faiblesses de ces stratégies/plans d'action?
- Si vous **n'**avez **pas** de stratégie de conservation, quelles en sont, d'après vous, les principales raisons (par exemple, *absence de sensibilisation, manque des ressources financières, insuffisance de la capacité technologique et technique, insuffisance des ressources humaines qualifiées, ou responsabilité perçue comme incombant au secteur privé*)?
- Qui est responsable des programmes de conservation des ressources zoogénétiques et quelles sont les relations entre les diverses organisations (par exemple *gouvernement, secteur privé, associations de sélection et de conservation à but non lucratif, communautés locales et autochtones, et autres instances s'occupant de la conservation*)? Comment les programmes de conservation sont-ils financés? Le financement est-il assuré pour les cinq prochaines années?
- Quels sont les principaux facteurs (par exemple, *remplacement des races locales par des races exotiques, croisement sans maintien de races pures, perturbation des structures sociales ou économiques, forces du marché, pressions sur l'environnement, questions de santé animale, accès aux nouvelles technologies, etc.*) ayant une incidence sur la sécurité de chaque race à l'intérieur de chaque espèce dans votre pays?
- Y a-t-il des influences sociales - culturelles, religieuses, de loisirs ou autres - qui ont une incidence sur la conservation des ressources zoogénétiques dans votre pays?

Pour chaque espèce:

- Combien de races ont-elles été identifiées comme étant "à risque"? Quels types de programme de conservation sont-ils mis en œuvre
 - i) *in situ* (par exemple, à l'exploitation, en station [institutions publiques], troupeaux fondateurs, exploitations de conservation, autres)
 - ii) *ex situ* (par exemple, conservation d'animaux vivants, cryoconservation)Qui est responsable de ces programmes? Y a-t-il des plans d'action et un suivi en cours des races "à risque" pour chaque espèce?
- Y a-t-il dans votre pays des collections et des programmes de conservation pour le matériel génétique des races qui **ne** sont **pas** à risque? Quels sont les objectifs et la

méthodologie pour l'échantillonnage pour ces programmes? Comment et où les données et informations relatives à ce matériel sont-elles conservées?

- Quel est l'état d'avancement de vos programmes de conservation (*par espèce/technique*)? Veuillez indiquer les objectifs de conservation, les activités et les résultats obtenus. Quelles sont les incitations de conservation des races qui sont en place dans votre pays? Le secteur privé peut-il jouer un rôle plus important dans la conservation? Dans l'affirmative, comment sa participation peut-elle être renforcée?
- Y a-t-il eu une variation significative (*augmentation, diminution ou stabilité*) de l'appui aux programmes de conservation dans votre pays pendant les dix dernières années, de sources intérieures et extérieures? Quels ont été les effets de ces variations (par exemple, *fermeture d'installations, mise en place de nouvelles installations ou investissements importants dans les installations existantes*)?
- Quels effets (par exemple, *amélioration de la production/de l'efficacité, réponse à une pression de l'environnement, mise en place de marchés spécialisés, etc.*) les programmes de conservation ont-ils eu sur la production agricole et la sécurité alimentaire dans votre pays?
- Existe-t-il des facteurs qui ont un effet **dissuasif** sur l'appui des efforts de conservation dans votre pays?
- Quels sont les principaux obstacles, difficultés et possibilités en matière de mise en œuvre de programmes de conservation dans votre pays (par exemple, *manque de sensibilité, manque de ressources financières, insuffisance de la capacité technologique et technique, insuffisance des ressources humaines qualifiées, perception de cet élément comme ayant un faible rang de priorité, etc.*)?
- Quels sont les systèmes et outils d'information et de communication qui sont employés pour la conservation des ressources zoogénétiques? Quels sont les mécanismes de communication existant entre les organisations chargées de la conservation et entre ces organisations et le gouvernement? Vous servez-vous des moyens manuels ou électroniques pour gérer l'information? Quelle est la capacité existante pour l'emploi de chacun de ces outils? Un mécanisme de centre d'échange a-t-il été mis en place pour les informations relatives aux ressources zoogénétiques? Quelles sont les possibilités d'améliorer la mise en réseau de toutes les parties s'intéressant à la conservation des ressources zoogénétiques, à la fois dans le pays et dans la région? Comment les connaissances traditionnelles et locales peuvent-elles être mieux conservées et mises en commun?
- Quelles sont les priorités (par exemple, *valorisation des ressources humaines, capacité de recherche, développement institutionnel/élaboration des politiques, acquisition de ressources financières, transfert de technologies, renforcement des infrastructures/ installations et de stockage*) pour renforcer la capacité d'élaboration et de mise en œuvre de

- Votre pays a-t-il procédé à d'importants investissements et a-t-il pris des initiatives pour importer et utiliser des ressources zoogénétiques exotiques? Quels ont été les résultats de ces initiatives? A-t-on évalué les résultats de l'usage de ces ressources pour en décrire les impacts (*positifs et négatifs*)?
- Quels sont les mécanismes mis en place pour améliorer la reconnaissance et la connaissance des divers rôles des femmes, des hommes et des enfants dans l'utilisation et la conservation des ressources zoogénétiques?
- Les objectifs d'usage durable et de conservation des ressources zoogénétiques ont-ils été liés à d'autres objectifs nationaux et internationaux relatifs à la biodiversité, en particulier avec la Convention sur la diversité biologique?
- Quelles sont les priorités de renforcement des capacités pour la gestion des ressources zoogénétiques (par exemple, *techniques d'échantillonnage statistique et d'enquête; évaluation et caractérisation des races; techniques de conservation; systèmes d'information géographique (SIG); gestion des populations vivantes; gestion de bases de données; sélection et génétique animales, génétique moléculaire, autres*)?
- Existe-t-il une législation régissant les aspects sanitaires des ressources zoogénétiques, y compris en matière de quarantaine? Comment cette législation agit-elle sur les déplacements de ressources génétiques locales et exotiques?
- La législation et les politiques relatives aux normes applicables aux produits alimentaires ont-elles une incidence sur l'usage et la conservation des ressources zoogénétiques dans votre pays?
- Existe-t-il une législation et des politiques régissant l'accès aux ressources zoogénétiques? De quelle façon ces politiques exercent-elles un effet sur l'usage, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques?
- Votre pays a-t-il une législation et des politiques concernant les questions éthiques de l'utilisation et de la protection des animaux? Comment ces politiques influent-elles sur l'usage, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques?
- Y a-t-il une législation et des politiques relatives à l'utilisation et à la mise en circulation d'organismes génétiquement modifiés (OGM)? Comment ces politiques interviennent-elles dans le domaine de l'usage, de la mise en valeur et de la conservation des ressources zoogénétiques?
- Y a-t-il une législation ou des politiques relatives aux droits de propriété intellectuelle? Quels sont effets de ces politiques sur l'usage, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques?
- Votre pays a-t-il conclu des arrangements bilatéraux ou multilatéraux avec d'autres gou-

vernements, instituts de recherche ou d'autres instances en ce qui concerne la recherche, la formation, l'échange d'informations et de matériel, et/ou la conservation des ressources zoogénétiques? Veuillez décrire ces arrangements. Quels sont les objectifs et les principaux résultats de ces arrangements?

- Quelles sont les principales institutions et organisations qui sont associées à la recherche, à l'enseignement, à la formation et à l'élaboration de politiques relatives aux ressources zoogénétiques? Quelles sont vos priorités pour combler les lacunes en matière de capacité de recherche, d'enseignement et pour améliorer la formation, l'élaboration des politiques et autres capacités institutionnelles? Y a-t-il des programmes d'enseignement appropriés en matière de caractérisation, d'utilisation et de conservation des ressources zoogénétiques dans votre pays, ou les étudiants doivent-ils s'expatrier pour bénéficier d'une grande partie de cette formation?
- Quelle est la stratégie de votre pays visant à améliorer la capacité de son système d'information et de communication, afin d'appuyer et de promouvoir une meilleure gestion des ressources zoogénétiques, notamment la conservation des connaissances locales, le suivi et la communication de données sur l'état de ces ressources, les tendances et les menaces?

ANNEXE 2

DÉFINITIONS CONÇUES POUR LES RAPPORTS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET POUR LA SOUMISSION DE DONNÉES CONNEXES

Les définitions ci-après visent à faciliter l'interprétation et l'utilisation des Principes directeurs et questions générales convenus destinés à être utilisés pour l'établissement du premier *Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde*. Il est possible de trouver d'autres définitions dans le module de référence du DAD-IS.

- **RESSOURCES GÉNÉTIQUES DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE:** les espèces animales utilisées, ou pouvant être utilisées, pour la production vivrière et agricole, et les différentes populations. Dans chaque espèce, on distingue les populations sauvages, les espèces naturelles et les populations primaires, les races normalisées, les lignées, variétés et souches sélectionnées ainsi que tout matériel génétique conservé, qui tous sont actuellement désignés sous l'appellation de races.
- **RACE:** il peut s'agir soit d'un groupe de sous-espèces d'animaux domestiques aux caractéristiques extérieures définissables et identifiables, qui permettent de les distinguer visuellement d'autres groupes définis de façon similaire au sein de la même espèce, soit d'un groupe qui, parce qu'il a été séparé de groupes appartenant au même phénotype pour des raisons géographiques ou culturelles s'est imposé comme un groupe à part entière.
- **RACES ADAPTÉES LOCALEMENT:** races qui sont présentes dans un pays depuis suffisamment longtemps pour être génétiquement adaptées à un ou à plusieurs systèmes de production ou environnements traditionnels du pays considéré.
- **RACES INDIGÈNES:** dites aussi *races autochtones*, *races originaires d'une région donnée*, *adaptées à une région et utilisées dans une région*; ces races constituent un sous-ensemble des races adaptées localement.
- **RACES D'INTRODUCTION RÉCENTE:** races dont l'importation remonte à environ cinq générations pour l'espèce considérée et a porté sur un laps de temps relativement court. Les races importées dans un passé récent mais non réintroduites depuis en font partie.
- **RACES CONSTAMMENT IMPORTÉES:** races dont le réservoir génétique est régulièrement réapprovisionné à partir d'une ou de plusieurs sources extérieures au pays. Nombre des races utilisées dans le cadre de systèmes de production intensifs ou commercialisées par des entreprises internationales spécialisées dans la reproduction relèvent de cette catégorie.

- **RACES EXOTIQUES:** races conservées dans une zone différente de celle où elles se sont développées (dont les races qui ne sont pas adaptées localement). Les races exotiques comprennent à la fois les **RACES D'INTRODUCTION RÉCENTE** et les **RACES CONSTAMMENT IMPORTÉES**.
- **RACE EN DANGER:** toute race risquant de disparaître si les facteurs entraînant la diminution des populations ne sont pas éliminés ou atténués. Les facteurs en question sont nombreux. Une race peut être en voie d'extinction notamment en raison de la taille de la population; des incidences directes et indirectes de la politique appliquée au niveau de l'exploitation, à l'échelle nationale ou sur le plan international; de l'absence d'organisation de défense; ou encore d'une incapacité d'adapter le produit à la demande ou d'imposer l'image d'un produit à haut rendement. Le niveau de risque est notamment apprécié en fonction du nombre effectif de reproducteurs ou de reproductrices (ou les deux à la fois) ainsi que de la proportion de femelles de pure race.
- **RACE ÉTEINTE:** une race est éteinte lorsqu'il n'est plus possible de recréer la population nécessaire pour qu'elle se reproduise. L'extinction est définitive lorsqu'il n'existe plus de reproducteurs ou de reproductrices. En réalité, une race peut être éteinte bien avant la disparition du dernier animal, du dernier gamète ou du dernier embryon.
- **POPULATION:** terme générique mais qui, utilisé dans son acception génétique, définit un groupe dont les sujets se mélangent et peut désigner tous les animaux d'une race. Les caractéristiques génétiques de l'ensemble de la population dépendent des caractéristiques génétiques de chacun des individus qui la composent et de la transmission de génération en génération de spécimens de la variabilité génétique associée à la population.
- **ESPÈCE INDIGÈNE:** espèce appartenant à la zone dans laquelle elle s'est développée; appelée aussi **ESPÈCE AUTOCHTONE**.
- **DIVERSITÉ DES ANIMAUX DOMESTIQUES:** éventail des différences génétiques existant au sein de chaque race et dans l'ensemble des races au sein de chaque espèce animale domestique, et différences entre les espèces présentant un intérêt pour la production alimentaire et agricole.
- **ESTIMATION:** ensemble des activités liées à la description, à l'analyse et à l'indication de l'état et de l'évolution de la diversité des animaux domestiques et des raisons qui les expliquent, y compris l'état des connaissances et la capacité de gérer cette diversité, de même que les besoins et les priorités à définir sur le plan national pour une gestion rationnelle.

- ⊙ **GESTION ADAPTATIVE:** pratiques, techniques et politiques de gestion qui favorisent les effets positifs et atténuent les effets négatifs sur tout l'éventail de la diversité biologique de la production animale et des ressources zoologiques correspondantes, tout en répondant à la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire et de garantir une agriculture et un développement rural durables, en faisant mieux connaître et comprendre les nombreux biens et services générés par ces ressources.
- ⊙ **CRÉATION DE CAPACITÉS:** renforcement de la capacité des agriculteurs, des communautés locales et autochtones, des organisations qui les représentent et des autres parties prenantes, à gérer de façon durable la diversité des animaux domestiques, afin d'en accroître les retombées et d'encourager une meilleure prise de conscience et l'adoption de mesures responsables. Elle suppose une éducation et une formation, un transfert de technologies, un ensemble d'organisations ainsi que l'adoption d'une politique et de mécanismes financiers.
- ⊙ **INTÉGRATION:** si l'on considère les mesures requises en vue d'une gestion efficace des ressources zootechniques, il s'agit de la principale mission des pouvoirs publics en ce qui concerne l'adoption et l'application de politiques. De façon plus officielle, il s'agit d'appuyer l'adoption de plans et stratégies de conservation et d'utilisation durable de la diversité des animaux domestiques, notamment leur intégration dans les plans et programmes sectoriels et intersectoriels.
- ⊙ **CENTRE D'ÉCHANGE:** il s'agit d'un moyen d'échange d'informations sur la gestion des ressources zoogénétiques qui est une façon de reconnaître la nécessité pour les communautés de coopérer et de partager des savoirs, des informations spécialisées et d'autres biens pour assurer une caractérisation, une utilisation et une conservation effective de la diversité zoogénétique. Un centre d'échange repose sur le principe d'une contribution volontaire et d'un accès sans entrave aux informations.
- ⊙ **SAVOIR LOCAL:** connaissances irremplaçables détenues ou acquises par les communautés locales, y compris – mais pas uniquement – les connaissances spécifiques à chaque sexe, en ce qui concerne la gestion des ressources zoogénétiques dans une zone donnée. Le savoir local englobe aussi le savoir autochtone et le savoir traditionnel.
- **ANIMAUX DOMESTIQUE(É)S:** animaux dont des communautés contrôlent la reproduction et l'élevage pour en retirer des avantages ou en obtenir des services. Il faut parfois des générations de l'espèce pour assurer une domestication complète.

- **GESTION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE:** comprend toutes les opérations (mesures techniques et logistiques et politiques générales) liées à la compréhension (caractérisation), à l'utilisation et valorisation (utilisation), au maintien (conservation), à l'accès aux ressources zoogénétiques et au partage des avantages qui en dérivent.
- **CARACTÉRISATION DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES:** toutes les activités liées à la description des ressources zoogénétiques destinées à mieux connaître ces ressources et leur état. La caractérisation de ses ressources génétiques par un pays suppose la conception des descripteurs nécessaires pour définir les ressources zoogénétiques sur lesquelles il possède un droit souverain, une étude sommaire et une étude approfondie de ces populations, y compris leur dénombrement et leur description physique, leur description comparative sur le plan génétique dans un ou plusieurs cadres de production, l'évaluation des ressources zoogénétiques et la surveillance permanente des populations en danger d'extinction.
- **ÉTUDE FONDAMENTALE DES RACES:** données succinctes indiquant l'identification de la race considérée et ses caractéristiques observables, son aire de répartition, les utilisations qui en sont faites et la gestion générale des ressources zoogénétiques pour chaque espèce utilisée dans le pays à des fins de production alimentaire ou agricole.
- **CAPACITÉ D'ADAPTATION:** ensemble de caractéristiques génétiquement déterminées accroissant la capacité d'une race à se reproduire et à survivre dans un cadre de production particulier. Dénommé aussi **ADAPTATION**.
- **ÉVALUATION:** mesure des caractéristiques jouant un rôle important pour la production et l'adaptation de certains sujets ou de populations entières, le plus souvent dans le cadre de l'évaluation comparative des caractéristiques d'animaux ou de populations.
- **MESURE DE LA DIVERSITÉ ZOOGÉNÉTIQUE:** porte sur les espèces domestiques; consiste aussi à déterminer les relations, exprimées en termes de distances génétiques entre races, au sein de chaque espèce.
- **DÉTERMINATION DE LA VALEUR:** description du degré de concordance entre la valeur commerciale des ressources zoogénétiques et leur valeur dite réelle ou équitable, compte tenu de l'ensemble des biens et des services que ces ressources peuvent procurer aux générations présentes et à venir. Si le marché présente des lacunes, les prix qui y sont pratiqués ne correspondent pas à la valeur que la collectivité attribue aux ressources zoogénétiques. Le principal motif pour lequel une valeur est attribuée aux ressources génétiques est de faciliter l'adoption d'une politique et de mesures de gestion.

- ⊙ **CONSERVATION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE:** toutes les activités humaines – y compris les stratégies, les plans, les politiques et les mesures adoptés pour veiller à ce que la diversité des ressources génétiques des animaux d'élevage soit préservée et qu'elle soit mise au service de la production et des rendements dans les domaines alimentaire et agricole aujourd'hui et dans l'avenir.
- **CONSERVATION *IN SITU* DE LA DIVERSITÉ GÉNÉTIQUE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE:** toutes les mesures destinées à préserver des populations de reproducteurs – y compris celles qui participent à des programmes de reproduction intensifs au sein de l'agroécosystème dans lequel elles se sont développées ou dans lequel on les rencontre habituellement - de même que les activités d'élevage visant à garantir que ces ressources soient constamment mises au service d'une production vivrière et agricole durable aujourd'hui et dans l'avenir.
- **CONSERVATION *EX SITU* DE LA DIVERSITÉ GÉNÉTIQUE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE:** conservation de matériel génétique constitué d'animaux vivants mais en dehors du milieu dans lequel il s'est développé (*ex situ in vivo*), ou conservation dans un milieu artificiel de matériel non constitué d'animaux vivants et comportant généralement le recours à des techniques cryogéniques: cryoconservation de sperme, d'ovocytes, d'embryons ou de tissus (*Ex situ in vitro*). Il est à noter que les expressions conservation *ex situ* et préservation *ex situ* ont ici la même acception.
- **BANQUE DE GÈNES:** lieu où sont conservées des collections de matériel génétique bien défini constitué d'animaux vivants, *in situ* ou *ex situ* (*sous la forme de troupeaux constitués à des fins de conservation*). Peut aussi désigner le sperme, les ovocytes, les embryons, les cellules et les tissus stockés. On parle aussi de banque de génomes.
- **CAPITAL GÉNÉTIQUE:** ensemble des informations génétiques relatives à la totalité des gènes d'une population de reproducteurs à un instant considéré.
- ⊙ **Utilisation des ressources génétiques des animaux d'élevage:** utilisation et développement des ressources zoogénétiques à des fins de production vivrière et agricole. Le **recours** à des systèmes de production de ressources zoogénétiques possédant déjà un haut degré de capacité d'adaptation au milieu considéré, et l'instauration de principes génétiques rationnels facilite une exploitation durable des ressources zoogénétiques et l'intensification dans des conditions viables des systèmes de production eux-mêmes. Il est possible d'exploiter de façon avisée les ressources zoogénétiques sans appauvrir la diversité des animaux domestiques. Le **développement** des ressources zoogénétiques couvre tout un éventail d'activités permanentes qui doivent être planifiées et exécutées avec soin pour donner des résultats et qui s'enrichissent constamment, de sorte qu'elles acquièrent une

valeur élevée. Il exige une définition précise des objectifs de la reproduction ainsi que la planification, l'adoption et l'application permanente de stratégies efficaces d'enregistrement des animaux et de reproduction.

- **STRATÉGIE DE REPRODUCTION:** ensemble des aspects de l'amélioration génétique d'une race ou de plusieurs lorsqu'il y a croisement. Depuis la détermination et la planification de l'ensemble de l'activité dans le cadre de l'objectif de développement de la population, jusqu'à son application et ses phases de développement ultérieures, en passant notamment par l'enregistrement et l'évaluation des sujets, la diffusion du matériel génétique amélioré, le contrôle de la réalisation et des progrès accomplis, de même que les dimensions socio-économiques de la stratégie. L'expression **PROGRAMME DE REPRODUCTION** possède la même acception.
- **STRUCTURE DE REPRODUCTION:** structure du système d'accouplement d'une population à l'intérieur d'une même race ou de plusieurs (croisements). L'expression **SYSTÈME D'ACCOUPEMENT** possède la même acception.
- **ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS:** organismes qui ont été modifiés par l'application de la technologie de l'ADN recombiné. Appelés aussi organismes vivants modifiés.
- **SYSTÈME AGRICOLE:** ensemble d'exploitations voisines possédant des bases de ressources, des structures d'entreprise, des moyens d'existence et des contraintes (ménages) similaires et auxquelles pourraient s'appliquer des stratégies de développement analogues. Les systèmes d'exploitation englobent toutes les activités, qu'elles soient de nature agricole (cultures, pâturages ou élevage, de même que toutes les activités horticoles, sylvicoles et aquacoles supposant également le traitement et la commercialisation de produits) ou non agricole, gérées par des ménages d'agriculteurs. D'une manière générale, le système agricole considéré doit pouvoir justifier de tous les intrants et de tous les produits de chaque élément du système.
- ◎ **TAILLE DES EXPLOITATIONS:**
 - **EXPLOITATION PRATIQUANT UNE AGRICULTURE DE SUBSISTANCE:** moins de 50 % de la production est commercialisée.
 - **PETITE EXPLOITATION:** exploitation de petite taille dont plus de 50 % de la production est commercialisée.
 - **PETITE EXPLOITATION COMMERCIALE:** exploitation de taille moyenne dont plus de 50 % de la production est commercialisée.
 - **GROSSE EXPLOITATION COMMERCIALE:** grosse exploitation ou entreprise dont toute la production est commercialisée.
- ◎ **Services:** activités d'appui menées dans le domaine de la production vivrière et

agricole et destinées à faciliter et à assurer la production et la gestion dans les meilleures conditions: enseignement, formation, recherche et vulgarisation, enregistrement et évaluation des animaux, insémination artificielle, transport et commercialisation, etc. L'expression est aussi employée pour désigner les différents services que procurent les animaux: création d'emplois, gestion des risques, traction, production de fibres, de combustible et d'engrais et gestion du paysage.

- ⊙ **INFRASTRUCTURE:** Structure physique et administrative du réseau de transports, du système de communication, des institutions financières et des autres services publics et privés nécessaires à l'activité économique.

- ⊙ **SYSTÈME DE PRODUCTION:** Toutes les relations établies entre produits et facteurs de production sur un certain laps de temps dans un lieu donné. Ces relations tiennent compte des facteurs biologiques, climatiques, économiques, sociaux, culturels et politiques, qui se combinent entre eux pour déterminer la production d'une entreprise pratiquant l'élevage. Encore appelé **CADRE DE LA PRODUCTION**. L'éventail des systèmes de production s'étend des zones où l'élevage et la modification de l'environnement par l'homme sont limités aux systèmes de gestion extrêmement intensifs, où les exploitants contrôlent ou déterminent des facteurs tels que l'alimentation, le climat et la maladie. L'intensité de l'élevage ou le degré d'intervention varie considérablement d'une région et d'une exploitation agricole à l'autre. Pour répertorier les cadres de la production, on a donc coutume de les regrouper en fonction du degré d'intervention de l'homme:
 - **SYSTÈME DE PRODUCTION À FORTE INTENSITÉ D'INTRANTS:** Système de production où tous les intrants de la production animale à caractère limitatif peuvent être gérés de manière à assurer des degrés élevés de survie, de reproduction et de rendement des animaux. La production dépend essentiellement de décisions prises par les organes dirigeants.

 - **SYSTÈME DE PRODUCTION À INTENSITÉ D'INTRANTS MOYENNE:** Système de production où la gestion des ressources disponibles permet de surmonter les effets négatifs de l'environnement, même s'il est fréquent qu'un ou plusieurs facteurs limitent considérablement la production, le degré de survie ou de reproduction.

 - **SYSTÈME DE PRODUCTION À FAIBLE INTENSITÉ D'INTRANTS:** Système de production dans lequel un ou plusieurs intrants à caractère limitatif, qui pèsent constamment ou par périodes sur l'état du bétail, donnent des degrés de survie, de reproduction et de production peu élevés. Les rendements sont très conditionnés par certains facteurs et les risques de production sont considérables, au point d'échapper parfois au contrôle des intéressés.

- ⊙ **Productivité:** Rapport de la production par unité d'intrant. Il peut s'appliquer à différents niveaux: animaux, unité de pâturage ou entreprise de production. Synonyme de **RENDEMENT**.
- ⊙ **INTENSIFICATION DURABLE DES SYSTÈMES DE PRODUCTION:** Gestion des intrants et de la production des systèmes d'élevage visant à accroître la production ou la productivité ou à modifier la qualité des produits, tout en préservant l'intégrité à long terme des systèmes et de leur environnement, afin de satisfaire aux besoins des générations présentes et futures. Dans le domaine de l'agriculture, respecte les besoins et les aspirations des populations locales et autochtones et tient compte du rôle et de la valeur de ressources génétiques adaptées au milieu dont elles disposent ainsi que de la nécessité d'assurer la pérennité de l'environnement à long terme, au sein de l'agroécosystème et au-delà.
- **PRODUCTION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE:** Production des vivres, des fibres, des engrais, des moyens de traction et de transport et des autres services tels que la création d'emplois et la gestion des risques, pouvant être obtenus à partir des ressources zoogénétiques.
- **SÉCURITÉ ALIMENTAIRE:** Décrit une situation où l'ensemble de la population a, à tout moment, accès physiquement et économiquement à une alimentation suffisante, sûre et nutritive, correspondant à ses besoins en calories et à ses préférences alimentaires, qui lui permette de mener une vie active et saine. Cette situation suppose que les ressources alimentaires disponibles sont suffisantes, que les approvisionnements sont relativement stables et que ceux qui ont besoin de nourriture y ont accès.
- **RAPPORT STRATÉGIQUE PAR PAYS:** Rapport par pays sur la situation et les tendances des ressources zoogénétiques et leur contribution effective et potentielle à l'alimentation, à l'agriculture et au développement rural; évaluation des connaissances actuelles et des capacités à gérer ces ressources; et définition des besoins et des priorités relatifs aux mesures requises pour utiliser, développer et préserver durablement les ressources zoogénétiques jugées importantes en vue d'assurer, dans le pays tout entier, la sécurité alimentaire et le développement rural durable, à court et à moyen terme.
- **QUESTIONS:** Principaux problèmes à résoudre ou dont il faut tenir compte lors de l'examen des avantages, des inconvénients, des perspectives et des menaces associés à une situation particulière; pour imprimer l'orientation voulue au progrès, fixer les priorités concernant les actions à entreprendre et définir les besoins à satisfaire pour les mener à bien.

- **PRIORITÉS:** Mesures les plus aptes à assurer une gestion durable des ressources zoogénétiques; souvent énumérées par ordre d'importance du point de vue de la mise en œuvre (autrement dit, par ordre de priorité). Peuvent consister notamment à formuler des politiques ou à adopter des mesures d'ordre pratique ou technique.
- **RÉGIONAL:** En relation avec le rapport par pays, qualifie des activités conduites ou mises au point par un groupe de pays ayant des caractéristiques communes, par exemple la même zone géographique, le même climat, le même cadre de production ou la même langue.
- ◎ **COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL POUR L'ÉTAT DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES DANS LE MONDE:** Groupe d'individus, constitué par les pouvoirs publics et chargé d'élaborer le rapport stratégique par pays sur la situation des ressources zoogénétiques. Il est souhaitable que le coordonnateur national de la FAO fasse partie de ce comité, en qualité de simple membre ou de secrétaire. Les acteurs qui doivent y être représentés sont les suivants: administrations ou services responsables de la planification à l'échelon national, ministères chargés de l'utilisation et de la préservation des ressources zoogénétiques, et plus généralement: secteur privé, ONG, organisations d'exploitants agricoles, représentants de collectivités locales et autochtones, organisations agricoles et associations d'éleveurs, organismes de recherche et de formation et institutions internationales présentes dans le pays et en mesure de proposer leur contribution, etc.
- **COORDONNATEUR NATIONAL:** Agent de liaison technique désigné par les autorités nationales pour coordonner l'application à l'échelon national de la Stratégie mondiale de gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage. Apporte son concours à la mise en place d'un réseau national efficace et à la coordination sur le plan national des activités en rapport avec la gestion des ressources zoogénétiques. Il doit s'agir d'un membre ou d'une personne proche de l'Institut national de coordination.
- **INSTITUT NATIONAL DE COORDINATION:** Organisme désigné par les autorités nationales, chargé de créer et d'exploiter un réseau national d'application à l'échelon national de la Stratégie mondiale de gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage.
- **CENTRE DE COORDINATION NATIONAL POUR LA GESTION DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES:** Comprend le coordonnateur national et l'Institut national de coordination.

- **RÉSEAU DE COLLABORATEURS:** Réseau national de participants, établi par le coordonnateur national des ressources zoogénétiques et dont les membres seront ensuite formés par le Comité consultatif national pour réunir des données en vue de l'élaboration du rapport national, puis contribuer à améliorer la caractérisation des ressources, à en rationaliser l'utilisation, et à les enrichir et les exploiter à l'échelon national en proposant notamment des services tels qu'enseignement, formation, recherche et vulgarisation, enregistrement et évaluation des animaux, ou insémination artificielle.
- **PARTICIPANT:** Toute personne pouvant influencer sur le résultat (positif ou négatif) d'une intervention proposée ou pouvant elle-même l'influencer.
- **CENTRE DE COORDINATION RÉGIONAL:** Il s'agit dans l'idéal d'une institution régionale à support national, qui facilite les communications régionales, assure une assistance et une direction techniques, coordonne les activités nationales de formation, de recherche et de planification, est à l'origine de la conception de politiques régionales, contribue à définir des priorités d'action et des propositions de projets de coopération internationale et assure la liaison avec les ministères, les donateurs, les instituts de recherche et les ONG, ainsi qu'avec le Centre de coordination mondial de la FAO pour la gestion des ressources zoogénétiques.
- **CENTRE DE COORDINATION MONDIAL:** Établi au siège de la FAO, à Rome, pour concevoir et mettre en œuvre le cadre de la Stratégie mondiale de gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage, de l'utilisation dans le pays, et pour aider les pays et les régions à concevoir et à mettre en œuvre la gestion des ressources zoogénétiques.

Les présentes directives sont destinées à aider à l'élaboration des rapports nationaux, qui sont des documents stratégiques d'orientation portant sur l'état des ressources zoogénétiques, l'état des connaissances en la matière, la capacité requise pour gérer ces ressources, ainsi que les besoins et priorités des pays. Ces directives servent à appuyer le Processus sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde, impulsé par les pays, dont la préparation est coordonnée par la FAO au niveau mondial. Les rapports nationaux constitueront les documents de base de ce Processus et la participation de toutes les parties prenantes à leur élaboration est donc vivement encouragée.

Un vaste éventail d'experts et de pays ont contribué à l'élaboration des directives, qui doivent être utilisées en même temps que le Module du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques <http://www.fao.org/dad-is/> après formation et coordination des initiatives au niveau de chaque pays..